

# **MÉDIAS** **et** **BONNE GOUVERNANCE**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



# **Médias et Bonne gouvernance**

© L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - 2006

Directeur de publication : Barry James

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cet ouvrage, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO, et n'engagent l'Organisation en aucune manière.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position, quand au statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, ou des autorités qui les gouvernent, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié en 2006 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP (France)

CI-2006/WS/8 CLD 23298

# Table des matières

<b>PRÉFACE</b>		5
<b>MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO</b>		7
	Le rôle des médias est essentiel pour garantir une bonne gouvernance	7
<b>INTRODUCTION</b>	Le droit d'informer et d'être informé	9
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	<b>LE LIEN ENTRE GOUVERNANCE ET LIBERTÉ DE LA PRESSE</b>	15
	<b>Chapitre 1 :</b> La liberté de la presse est un élément essentiel d'une société bien gouvernée <i>Aidan White, Secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes</i>	16
	<b>Chapitre 2 :</b> Les médias doivent-ils être le miroir de la société ou la façonner ? <i>Edetaen Ojo, Directeur exécutif de Media Rights Agenda, Lagos</i> <i>Vice-Président de la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest, Accra</i>	19
	<b>Chapitre 3 :</b> Maintenir les politiques sur leurs gardes <i>Larry Kiman, Directeur des communications</i> <i>de l'Association mondiale des journaux</i>	22
	<b>Chapitre 4 :</b> Définir la gouvernance <i>Muzong W. Kodi, Directeur régional</i> <i>pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Transparency International</i>	24
	Remédier au déficit de crédibilité des médias <i>Kavi Chongkittavorn Rédacteur en chef de « The Nation »,</i> <i>Président de l'Alliance de la presse de l'Asie du Sud-Est</i>	26
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>PERSPECTIVES RÉGIONALES</b>	27
	<b>Chapitre 5 :</b> Les médias passent à l'attaque en Asie du Sud-Est <i>Sheila S. Coronel, Directrice exécutive</i> <i>du Centre for Investigative Journalism (Philippines)</i>	28
	<b>Chapitre 6 :</b> Comment les médias ukrainiens ont viré à l'orange <i>Olena Prytula, Rédactrice en chef de Ukrayinska Pravda (Ukraine)</i>	31
	<b>Chapitre 7 :</b> Le vent de la démocratie souffle dans le monde arabe <i>Magda Abu-Fadil, Directrice de l'Institut des journalistes</i> <i>professionnels de l'Université américano-libanaise de Beyrouth</i>	33
	<b>Chapitre 8 :</b> Comment Singapour a écrasé les médias indépendants <i>Chee Soon Juan, Directeur de l'Open Singapore Centre,</i> <i>Président de l'Alliance for Reform and Democracy in Asia</i>	36
	Campagne contre l'emprisonnement des journalistes qui font leur métier <i>Arab Press Freedom Watch</i>	39

# MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

<b>TROISIÈME PARTIE</b>	<b>PAUVRETÉ, DROITS DE L'HOMME ET RÔLE DES MÉDIAS</b>	41
	<b>Chapitre 9 :</b> Interdit en Tunisie <i>Sophie Piekarec, Directrice de TUNeZINE.com</i>	42
	<b>Chapitre 10 :</b> Les forces obscures qui font obstacle au droit de savoir des citoyens <i>Donat M'Baya Tshimanga, Président de Journalistes en danger (République démocratique du Congo)</i>	44
	<b>Chapitre 11 :</b> Le journalisme du développement : une expérience ratée <i>Kunda Dixit, Rédacteur en chef du Nepali Times (Népal)</i>	45
	Pourquoi le bon journalisme est indispensable au développement <i>Luc-Joël Grégoire Économiste principal du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</i>	47
<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	<b>L'ACCÈS À L'INFORMATION, UN DROIT FONDAMENTAL</b>	49
	<b>Chapitre 12 :</b> L'accès à l'information est encore insuffisant partout dans le monde <i>Toby Mendel, Directeur du Programme juridique d'Article 19</i>	50
	<b>Chapitre 13 :</b> Obtenir des informations dans une société de la rumeur <i>Remzi Lani, Directeur de l'Institut albanais des médias</i>	53
	<b>Chapitre 14 :</b> La Mongolie garde ses secrets <i>Hasbhuu Naranjargal, Président de Globe International, organisation non gouvernementale engagée dans la lutte pour la démocratie en Mongolie</i>	55
	<b>Chapitre 15 :</b> La transparence au Mexique <i>Ernesto Villanueva, Président de Liberté de l'information-Mexique (LIMAC)</i>	56
	La lutte pour la liberté d'expression <i>L'Échange international de la liberté d'expression (IFEX)</i>	57
<b>CINQUIÈME PARTIE</b>	<b>L'ÉTHIQUE ET LA FORMATION DES JOURNALISTES</b>	59
	<b>Chapitre 16 :</b> La formation des journalistes à l'ère de la société mondiale de l'information <i>Hervé Bourges, Président de l'Union internationale de la presse francophone</i>	60
	<b>Chapitre 17 :</b> Relèvement des niveaux professionnels en Afrique <i>Ibrahim Famakan Coulibaly, Président de l'Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest</i>	62
<b>APPENDICES</b>	Déclaration de Dakar, 3 mai 2005	63
	Les articles qui peuvent conduire en prison <i>Observations de Larry Kilman, Directeur des communications de l'Association mondiale des journaux, recevant le prix mondial UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse au nom du journaliste chinois Cheng Yizhong</i>	67
	Garder le sens commun dans un climat de terreur et de mensonges <i>Discours de réception de Cheng Yizhong, lauréat du prix mondial UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse</i>	70

# Préface

*Abdul Waheed Khan*

*UNESCO  
Sous-Directeur général  
pour la communication  
et l'information*

L'UNESCO a décidé de mettre l'accent sur le rôle essentiel des médias dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en choisissant cette année comme thème central de la Journée mondiale de la liberté de la presse « les médias et la bonne gouvernance ».

Dans la Déclaration du Millénaire, les États membres des Nations Unies ont exprimé leur soutien ferme, unanime et explicite en faveur de la gouvernance démocratique et participative, et reconnu qu'une presse libre était un outil nécessaire pour atteindre cet objectif. Ils ont insisté sur l'importance de la participation et de la transparence en matière de prise de décisions, de la non-discrimination, de l'autonomisation et de la responsabilité pour la poursuite du développement.

La célébration de cette journée offre aux médias et à la société civile une excellente occasion d'unir leurs efforts pour appeler l'attention sur le fait que des médias libres et pluralistes, un accès effectif aux lois relatives à l'information, un système judiciaire indépendant, un service des poursuites judiciaires professionnel et indépendant et des structures démocratiques favorisent une plus grande transparence, une plus grande probité, et vont dans le sens du développement durable.

Une démocratie dynamique a besoin de médias indépendants et pluralistes - indépendants de tout contrôle gouvernemental, politique ou économique comme de tout contrôle des moyens et infrastructures indispensables à la production et à la diffusion de leurs produits et de leurs programmes.

Le pluralisme des médias signifie la fin des monopoles quels qu'ils soient et un nombre aussi grand que possible de journaux, de périodiques, de chaînes de télévision et de stations de radio, reflétant l'éventail le plus large possible de points de vue au sein d'une communauté.

La bonne gouvernance peut être entravée par le fléau de la corruption, qui empêche la libre circulation de l'information, nuit à la transparence des décisions et fait obstacle à une participation élargie à la prise de décisions. Garantir le droit à la liberté de la presse partout dans le monde doit donc être considéré comme une priorité. Le journalisme est essentiellement une discipline de vérification.

Même s'il existe une quantité de sources d'information, le public en général s'en remet aux journalistes, dont il attend des informations fiables et des faits vérifiés. Or, dans de nombreux pays en développement, les journalistes, en particulier ceux qui travaillent pour les médias utilisant la langue locale, n'ont pas suffisamment de possibilités de recevoir une formation de qualité qui leur permette de développer leurs compétences. Il est également de fait que, dans la plupart des cas, les médias des pays en développement n'ont pas les moyens de bien rémunérer le personnel qualifié. Ainsi, les journalistes sont en général formés sur le tas et n'ont pas forcément les bases ou la formation nécessaires pour exercer leur métier avec professionnalisme.

En tout état de cause, les médias devraient avoir les capacités d'investigation nécessaires pour jouer leur rôle dans la bonne gouvernance. Ils devraient employer des professionnels qualifiés et disposer de moyens adéquats pour collecter l'information et l'analyser. Il faut qu'existent aussi l'infrastructure et les moyens organisationnels qui leur permettraient de fonctionner dans des conditions économiquement viables. Si on ne les aide pas à développer leurs capacités d'investigation, ils ne pourront répondre aux attentes, que ce soit dans le domaine de la bonne

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

gouvernance ou en matière de transparence ou d'efficacité des services fournis. Or, l'accès aux organes de presse et à l'information ne dépend pas seulement de l'existence de ces organes : il faut encore que l'information soit distribuée, accessible et abordable.

Le pluralisme des médias n'est pleinement effectif que s'il existe des structures adéquates permettant à la population locale de s'exprimer. Nombreux sont les exemples de radios communautaires qui contribuent à la transparence de la gestion des affaires publiques ainsi qu'à une meilleure compréhension des besoins et aspirations des citoyens, en se faisant le porte-parole de leurs préoccupations, en demandant des comptes et en instaurant des partenariats constructifs entre les organismes d'aide au développement et les communautés.

Outre les efforts à faire dans le domaine de la formation, il est important que les pays facilitent le travail d'investigation des médias. L'UNESCO leur a demandé d'abroger les lois portant préjudice aux médias, et notamment les lois réprimant la diffamation souvent utilisées à l'encontre des journalistes, et celles qui subordonnent la publication d'un journal à l'obtention d'une licence, et de garantir la sécurité des journalistes et leur liberté en matière de recherche de l'information.

Il convient de ne pas oublier le très grand courage dont font preuve les journalistes qui dévoilent des affaires de corruption et qui, par conscience professionnelle, mettent ainsi leurs jours en danger.

Let me remind you of some very courageous journalists that we all know:

- Carlos Alberto Cardoso, journaliste d'investigation au Mozambique, assassiné en novembre 2000 alors qu'il enquêtait sur la plus grande fraude bancaire de l'histoire du pays.
- Georgiy Gongadze, un journaliste ukrainien qui avait dénoncé la corruption du Gouvernement ukrainien sur son site d'information Internet, décapité et brûlé à l'acide en automne 2000.
- Norbert Zongo, assassiné en 1998 au Burkina Faso.
- Jean Dominique, tué en Haïti en 2000.
- Le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, dont on est sans nouvelles depuis sa disparition le 16 avril 2004.

Tous ces crimes demeurent impunis.

Les médias indépendants sont comme un phare dont on apprécie les bienfaits lorsqu'il n'y a rien à cacher et que beaucoup reste à faire. Tel est en effet le lien concret entre l'activité des médias et la bonne gouvernance : les médias offrent à la population la possibilité de suivre en permanence les activités du gouvernement et de se faire une opinion à leur sujet, en même temps qu'ils contribuent à faire connaître les préoccupations et points de vue des citoyens en s'en faisant l'écho.

Au lieu de quoi, les pouvoirs publics, trop souvent, se dotent de lois et de moyens informels leur permettant de soustraire leurs activités au regard de la population ou de ne les faire connaître qu'aux médias qui leur sont favorables. Ces dernières années, de nombreux gouvernements ont tenté de s'assurer les services de journalistes en payant une partie de leur salaire ou en leur accordant certains types d'accès à condition qu'ils s'abstiennent de présenter les choses sous un éclairage autre que le leur.

Pour que les médias servent l'intérêt public, il importe que les gouvernements protègent leur indépendance et laissent s'exprimer différents points de vue au sein de la société.

# DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

## Le rôle des médias est essentiel pour garantir une bonne gouvernance

*Koïchiro Matsuura,*

*Directeur général de  
l'UNESCO à l'occasion de  
la Journée mondiale de  
la liberté de la presse,  
Dakar (Sénégal),  
le 3 mai 2005*

La Journée mondiale de la liberté de la presse est l'occasion de rappeler au monde qu'il importe de protéger les droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et la liberté de la presse, comme il est dit à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En l'absence de ces droits, la démocratie ne peut s'imposer et le développement demeure hors d'atteinte. Les médias indépendants, libres et pluralistes jouent un rôle crucial dans la bonne gouvernance des sociétés démocratiques, en assurant la transparence et le respect des principes de responsabilité, en promouvant la participation et l'état de droit et en contribuant à la lutte contre la pauvreté.

L'UNESCO a décidé de rendre hommage à cette action décisive des médias en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance en choisissant cette année comme thème central de la célébration de la Journée mondiale « Les médias et la bonne gouvernance ».

Tout au long de la Déclaration du Millénaire, les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont exprimé leur soutien ferme, unanime et exprès à une gouvernance fondée sur la démocratie et la participation et reconnu que l'existence de médias libres et ouverts était l'une des conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif. Ils affirment dans la Déclaration leur volonté de n'épargner « aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'état de droit » et s'engagent à « renforcer, dans tous les pays, les capacités nécessaires pour appliquer les principes et pratiques de la démocratie et du respect des droits de l'homme ».

La bonne gouvernance peut pâtir de la corruption, qui perturbe la libre circulation de l'information, nuit à la transparence des décisions et décourage une participation accrue au processus décisionnel. Des médias rapportant les faits avec exactitude et professionnalisme sont souvent le seul recours dont dispose la société pour combattre ce fléau. Les journalistes ont besoin du soutien de la société tout entière pour briser les entraves à la publication d'informations dignes de foi. De plus, les promesses d'améliorer la transparence et le respect des principes de responsabilité au sein de l'administration publique doivent être accompagnées par des lois garantissant le plein accès à l'information dans les domaines d'intérêt public. La mise en place d'une infrastructure juridique effective favorise le développement de médias indépendants et pluralistes et est l'une des conditions indispensables à une bonne gouvernance.

Assurer l'exercice du droit à la liberté de la presse dans le monde entier apparaît donc comme une priorité. Hélas, bien trop souvent, les journalistes ne disposent pas de l'indépendance requise pour révéler les cas de corruption ou d'abus de pouvoir, dénoncer les atteintes aux droits de l'homme et faciliter un dialogue ouvert entre l'État et la société civile. Les mesures prises par différents gouvernements pour exercer un contrôle, direct ou indirect, sur les médias répondent à de multiples motivations, mais elles ont toutes pour effet

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

ultime de saper la pratique ou les aspirations démocratiques.

Des journalistes sont physiquement en danger lorsqu'ils font leur métier. Certains sont victimes de violences parce qu'ils ont exposé au grand jour ce que des individus veulent tenir caché ; d'autres courent des risques parce qu'ils travaillent dans des zones en proie à un conflit armé. Une évolution nouvelle et préoccupante - l'enlèvement de journalistes pris en otage - constitue elle aussi une atteinte à la liberté d'expression et à la liberté des médias. Les journalistes et le personnel des médias méritent de bénéficier de conditions de sécurité raisonnables partout dans le monde où ils font leur travail. Selon les organisations professionnelles, 2004 et les premiers mois de 2005 ont été la période la plus noire de ces dix dernières années pour ce qui est du nombre de journalistes tués, plus de 70 journalistes et employés des médias ayant perdu la vie. Des centaines d'autres ont reçu des menaces, beaucoup sont l'objet de tentatives d'intimidation et certains sont retenus en otage ou torturés pour avoir exercé leur profession. De tels actes sont inadmissibles non seulement parce qu'ils violent les droits fondamentaux de personnes humaines, mais aussi parce qu'ils empoisonnent la source même de la bonne gouvernance et la démocratie, c'est-à-dire la diffusion d'informations exactes et dignes de foi.

La liberté de la presse ne doit donc pas être conçue simplement comme synonyme de droit des journalistes de publier librement les résultats de leurs enquêtes et leurs commentaires. Elle est indissociablement liée au droit du public d'avoir accès aux connaissances et à l'information. Étant donné le rôle crucial des médias dans la diffusion des connaissances et de l'information, il est d'une importance primordiale que les organes de presse et les associations professionnelles encouragent en leur sein le souci d'exactitude, le professionnalisme et le respect de l'éthique. Ils pourraient à cet effet adopter des codes de conduite volontaires, former les journalistes et mettre en place des mécanismes d'autoréglementation.

Au moment de célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse, souvenons-nous que la liberté et le pluralisme des médias offrent des bases solides à la bonne gouvernance, au développement et à la paix. Il est donc essentiel qu'existe une volonté de lever tous les obstacles à la liberté de la presse et de favoriser un journalisme indépendant exercé avec professionnalisme, et nous encourageons les États membres et les professionnels des médias à intensifier leurs efforts dans ce sens. Nous rendons hommage aux journalistes qui ont risqué leur vie ou leur liberté pour fournir au public des informations exactes en toute indépendance. Leur professionnalisme et leur courage sont une contribution inestimable à la défense des libertés et des droits fondamentaux de chacun.

# Introduction

## Le droit d'informer et d'être informé

**Barry James**

*a travaillé comme reporter, correspondant et rédacteur en chef pour plusieurs grands quotidiens et agences de presse, y compris le Buenos Aires Herald, le New York Herald Tribune, le Times of London, United Press International, l'International Herald Tribune et l'Agence France-Presse. .*

Pendant la saison des vacances, que les journalistes de l'hémisphère Nord se plaisent à appeler la « période creuse », voici les atteintes à la liberté de la presse qui se sont produites au cours des deux semaines qui ont précédé la rédaction de la présente introduction.

- Le reporter indépendant Steven Vincent a été assassiné dans la ville iraquienne de Bassora après avoir évoqué dans ses écrits l'influence chiite au sein de la police, et sa traductrice a été laissée pour morte.
- Le directeur du journal *Le Temps* à N'Djamena, Michael Didama, a commencé à purger une peine de six mois d'emprisonnement pour « diffamation » après avoir publié un article sur un mouvement rebelle de la partie orientale du pays. C'est le troisième journaliste à avoir été emprisonné cette année au Tchad.
- Brahima Gollé, journaliste politique au quotidien de l'opposition *Dernières Nouvelles d'Abidjan* a été passé à tabac par des voyous en uniforme en Côte d'Ivoire, en représailles apparemment, à la publication d'un article dont il était l'auteur.
- Le Service de la sûreté de l'État du Nigéria a arrêté deux imprimeurs qui avaient reproduit une affiche d'Interpol demandant que l'ancien homme fort du Libéria, Charles Taylor, soit extradé du Nigéria pour comparaître devant une cour martiale en Sierra Leone.
- La Cour suprême d'Éthiopie a condamné le rédacteur en chef d'un journal, Tamrat Serbesa, à un mois d'emprisonnement pour entrave à la bonne marche de la justice après qu'il eut refusé de révéler ses sources. Le tribunal s'est manifestement inspiré du cas d'un journaliste du New York Times qui, au pays du « premier amendement », a été emprisonné pour avoir refusé de révéler ses sources.
- Desmond Kwande, photographe en chef du *Daily Mirror*, a été arrêté et condamné à une amende à Harare (Zimbabwe) par la police municipale alors qu'il prenait des photos d'indigents en train d'être embarqués au centre ville.
- Rodrick Mukumbira, zimbabwéen de naissance, rédacteur en chef du *Ngami Times* au Botswana, a été chassé hors du pays sans raison après avoir publié des articles ayant déplu aux autorités.
- Des juges de la ville de Benghu, en Chine centrale, ont condamné Zhang Li à cinq ans d'emprisonnement pour « actes subversifs » après qu'il eut fait circuler des articles et les paroles d'une chanson pop sur l'Internet. La Fédération internationale des journalistes a déclaré que la Chine avait engagé une « guerre totale contre la liberté de la presse ».
- Le journaliste d'investigation le plus connu d'Iran, Akbar Ganji, serait proche de la mort au bout de presque deux mois d'une grève de la faim entamée pour protester contre sa condamnation à six ans d'emprisonnement pour avoir établi un lien entre de hauts fonctionnaires du régime et une série de meurtres d'écrivains et d'intellectuels. Des dizaines d'agents en civil du Procureur général de Téhéran auraient fait une descente à son domicile, insulté et brutalisé sa femme et sa fille.
- Le Premier Ministre du Swaziland, Albert Shabangu, a obtenu 116.000 dollars de dommages et intérêts à l'issue d'un procès en diffamation contre *The Times*

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

*of Swaziland* qui avait eu l'audace de laisser entendre que l'homme politique appartenait à un parti politique dans un pays où les partis politiques sont interdits.

- Les forces de sécurité soudanaises ont empêché la publication de deux quotidiens de langue arabe un mois après que le Président Omar Hassan Al Bashir eut annoncé « la main sur le cœur » qu'il mettait fin à la censure.
- Abdullahi Kulmiye Adow, de la station de radio *Horn Afrik*, a été arrêté à Jowhar, où le Président et le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de Somalie se sont installés.
- Harry Yansaneh, rédacteur en chef par intérim du quotidien indépendant *For Di People* en Sierra Leone, est mort deux mois après avoir été passé à tabac par des hommes de main agissant pour le compte d'un haut responsable politique.
- Des membres des Jeunes Patriotes proches du Président Laurent Gbagbo ont fait une descente au siège de l'organisme de radio et télédiffusion public en Côte d'Ivoire pour obliger celui-ci à diffuser un message de leur chef. Ils ont ensuite parcouru les rues d'Abidjan pendant toute une journée en se livrant à des actes de violence et de vandalisme pour stigmatiser la presse écrite.
- Le journaliste photographe polonais, Adam Tuchlinski, a été expulsé du Bélarus avec interdiction d'y revenir pendant cinq ans.
- Un juge de Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, a condamné au pénal deux membres du personnel d'*Internews Network*, une organisation de formation aux métiers de la presse et de communication et relations publiques ayant son siège aux États-Unis, pour production de programmes de télévision sans autorisation et publication illégale d'informations. Les autorités ouzbèkes ont également arrêté le journaliste russe Igor Rotar à son arrivée à l'aéroport de Tachkent.
- Le Gouvernement russe a déclaré qu'il refuserait tout accès à la chaîne américaine ABC Network et a retiré leur accréditation à ses journalistes après qu'elle eut diffusé une interview avec le chef rebelle tchéchène Shamil Basayev.
- L'organisme de contrôle des médias au Gabon a suspendu le bimensuel indépendant *Nku'u Le Messenger* pour une durée indéfinie, qualifiant son personnel de surpayé et de paresseux.
- La police thaïlandaise a fait une descente dans les locaux de FM 92.25, une radio locale de Bangkok connue pour ses critiques envers le Premier Ministre, et a mis fin à ses activités.
- Kelvin Jakachira a été poursuivi en justice à Harare pour avoir travaillé sans accréditation pour le *Daily News*, interdit de publication. Il encourt une peine de deux ans d'emprisonnement.
- Les autorités ougandaises ont fermé une station de radio après qu'un journaliste, Andrew Mwenda, eut organisé une émission-débat sur l'accident d'hélicoptère dans lequel le dirigeant soudanais John Garang a trouvé la mort. Mwenda a par la suite été arrêté et risque d'être inculpé de sédition.
- Enfin, il est réconfortant d'apprendre que, bien que le roi Gyanendra Bir Bikram Shah Dev du Népal ait déployé l'Armée Royale népalaise dans les salles de presse et les stations de radio à des fins de sensibilisation des médias, il n'en pense pas moins que la presse « est un moyen d'accroître le niveau de conscience démocratique ».

## INTRODUCTION

Drôle de « période creuse » !

Les attaques quasi quotidiennes dont des journalistes ou des organes d'information sont la cible ont toutes lieu dans des pays qui ont signé la Déclaration universelle des droits de l'homme, laquelle proclame, rappelons-le, que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

Dans un monde où les tyrans et les manipulateurs plus subtils de l'opinion publique affichent ignorance ou mépris pour cet engagement moral solennel, l'UNESCO et son Directeur général, Koïchiro Matsuura, ont défendu avec ténacité et parfois courage le droit de « chercher, recevoir et répandre » des informations. Cette année, l'UNESCO a choisi « Les médias et la bonne gouvernance » comme thème principal de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, à Dakar, au Sénégal. Ce thème a inspiré un large éventail de points de vue qui ont été adaptés pour constituer le présent document.

Peut-on sérieusement parler de « bonne » gouvernance quand la liberté d'expression est attaquée sans relâche dans tous les pays l'un après l'autre ? Comme Aidan White de la Fédération internationale des journalistes le souligne, cette liberté est de plus en plus menacée, même dans les États les plus démocratiques. Ce n'est pas parce qu'une bonne protection juridique et constitutionnelle fait défaut - il n'y a pas plus clair que l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme - mais parce que les dirigeants et les hauts fonctionnaires ayant suffisamment de courage et de vision pour respecter ces droits et s'attacher à les appliquer au quotidien sont trop peu nombreux.

Certes, les États membres des Nations Unies ont reconnu, dans la Déclaration du Millénaire, qu'une presse libre et ouverte était l'un des instruments nécessaires pour garantir une gouvernance démocratique et participative. Mais, ce sont eux aussi qui ont décidé de tenir la prochaine réunion du Sommet mondial sur la société de l'information dans un pays fortement répressif qui, comme Sophie Piekarec l'explique dans le présent document, rend impossible la pratique du journalisme légitime et tente de censurer l'Internet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Autant pour la circulation des idées « sans considérations de frontières » !

Que recouvre au fond la notion de « bonne gouvernance » ? À la différence de la simple notion de gouvernement qui avait cours auparavant, elle implique un processus plus dynamique, à double sens, qui vise à faire participer tous les membres de la « société civile » à la bonne gestion de l'État. Dans un livre blanc, la Commission européenne dit que la gouvernance désigne « les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence ».

On voit mal comment une telle ouverture serait possible sans une presse investigatrice et indépendante, ou la participation des citoyens sans un accès large et garanti à l'information détenue par les gouvernements en leur nom. Les médias apportent - ou devraient apporter - aux autres secteurs de la société l'information nécessaire à une participation effective ; or trop de gouvernements ne voient dans

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

la presse qu'un outil de propagande ou, dans le meilleur des cas, un élément accessoire plutôt qu'une composante fondamentale de la gouvernance.

L'accès à l'information est une garantie de transparence et donc un élément essentiel de la bonne gouvernance. Cependant les efforts pour obtenir l'ouverture des archives secrètes ne font que débiter et les progrès sont extrêmement lents. Même après avoir adopté des règles sur la liberté d'accès, l'Union européenne reste considérablement moins ouverte que l'un de ses membres, la Suède, ne l'est depuis deux siècles. Et certaines des lois relatives à la liberté d'accès qui ont été adoptées portent davantage sur le contrôle des médias que sur l'autorisation donnée aux citoyens de prendre connaissance de ce qui leur appartient de droit.

Il est clair que ce droit est reconnu par le droit international. C'est ainsi que, lorsqu'ils ont signé la Déclaration de Rio, avant, pour la plupart d'entre eux, de l'oublier complètement, les gouvernements se sont engagés solennellement à faciliter et à encourager la sensibilisation et la participation du public en faisant en sorte que l'information concernant les préoccupations relatives à l'environnement soit largement accessible. Malgré cela, l'exploitation illégale du bois, les vols de terres appartenant au domaine public, les détournements de recettes pétrolières - on estime à plus d'un milliard de dollars les recettes pétrolières de l'Angola non comptabilisées chaque année - et d'autres appropriations illégales de biens publics se poursuivent au même rythme.

Le souci du secret, qui devient plus obsessionnel que jamais avec la « guerre contre le terrorisme », est une menace potentiellement dévastatrice pour les droits de l'homme et les libertés civiles.

« La démocratie meurt derrière des portes closes » a fait observer le juge américain Damon J. Keith en rejetant la demande de l'administration Bush tendant à ce que les audiences relatives aux expulsions se déroulent dans le secret. « Lorsque le gouvernement commence à fermer les portes, il contrôle de manière sélective l'information qui appartient de droit aux citoyens ».

La recherche, à la réception et à la diffusion de l'information se heurtent à des obstacles considérables, qu'il s'agisse des « grands hommes » de l'Afrique qui ne sont pas assez grands pour tolérer la moindre critique, des dirigeants politiques qui confondent information et manipulation de l'opinion, des fonctionnaires corrompus qui tentent de soustraire à la vue du public les pots-de-vin qu'ils acceptent, leurs manœuvres de copinage, les enveloppes distribuées ou reçues et les accords de complaisance, ou des sociétés multinationales qui dissimulent leurs opérations derrière l'écran de fumée des balivernes distillées par leurs services des relations publiques.

La liste est interminable et il semble que la situation ne cesse de s'aggraver.

« Nous ne voyons assurément aucun signe de véritable amélioration en ce qui concerne la gouvernance dans le monde » indique la Banque mondiale dans son rapport du début de l'année sur les questions relatives à la gouvernance. « Au contraire, tout semble indiquer une détérioration, pour ce qui est en tout cas de dimensions clés comme la qualité de la réglementation, la primauté du droit ou la lutte contre la corruption ».

Ceux qui pâtissent le plus de cet état de choses sont les pauvres. Selon une étude

## INTRODUCTION

de la Banque mondiale portant sur la période 1996-2002 « il existe un lien très étroit entre la bonne gouvernance et les principaux résultats dans le domaine du développement » et l'indice annuel de corruption établi par Transparency International confirme l'idée que l'honnêteté des pouvoirs publics a des effets positifs sur la richesse nationale.

C'est la raison pour laquelle le journalisme d'investigation, qui est le moyen le plus efficace de démasquer la corruption, est si important. Or, enquêter ne va pas sans risque pour les organes d'information lorsque de nombreux pays ont recours à des lois draconiennes sur la diffamation et les actes séditeux pour museler les journalistes et conduire des entreprises de presse à la faillite, comme si la réputation des responsables politiques passait avant le droit du public de savoir.

Pires encore sont les menaces de mort et les actes de violence physique dont les journalistes sont victimes. Je constate que pas moins de 44 travailleurs des médias ont été tués cette année et 186 emprisonnés pour avoir exercé leur droit à la libre expression.

À cela s'ajoute un autre obstacle encore, tout au moins dans les pays démocratiques les plus avancés, à savoir l'implosion du contrat social, qui se traduit par une méfiance généralisée à l'égard des responsables politiques (et des journalistes) et un recul important de la participation aux élections.

La Commission européenne note, dans son livre blanc, que les dirigeants politiques du continent se trouvent confrontés à un véritable paradoxe car les « citoyens européens attendent d'eux qu'ils apportent des solutions aux grands problèmes de nos sociétés. D'autre part, ces mêmes citoyens ont de moins en moins confiance dans les institutions et la politique, ou tout simplement s'en désintéressent ».

Le risque est que les organes d'information accompagnent ce désintérêt pour la politique et fassent une place croissante au divertissement au détriment du journalisme d'investigation, moins lucratif.

Phillip Knightley, journaliste australien de grande expérience, faisait observer récemment que la presse écrite « croyait en sa mission de service public, consistant à informer ses lecteurs et à leur montrer comment jouer leur rôle dans le processus démocratique ». À présent, ajoutait-il, « les distorsions viennent plus probablement des journaux eux-mêmes. Il faut rétablir le journalisme dans sa fonction première de service public ».

Pour pouvoir contribuer efficacement à la bonne gouvernance aux niveaux national et international, il semble donc que les organes d'information devraient commencer par balayer devant leur porte. Ils ne peuvent légitimement critiquer les autorités et leur reprocher leur corruption ou leur incompetence s'ils ne sont pas eux-mêmes d'un très grand professionnalisme et incorruptibles.

Malheureusement, trop de journalistes dans les pays en développement ressemblent à

M. Biswas, l'infortuné héros de V.S. Naipaul - désespérément pauvre, sans formation et sans appui. Pour que la gouvernance soit prise au sérieux, il faut accorder un rang de priorité plus élevé à la formation des journalistes, leur

apporter un soutien accru et proscrire à l'échelon international les menaces et les mesures d'intimidation dont ils sont la cible.

Cela étant, ce serait une erreur de faire des médias des élites, coupées de leurs publics, ou de penser que la liberté d'expression ne concerne que les journalistes. Sophie Piekarec nous rappelle que le regretté Zouhair Yahyaoui, qui a si courageusement affronté les censeurs de Carthage, était économiste de formation.

Les journalistes ont une responsabilité toute particulière en matière de recherche et de diffusion de l'information, mais l'article 19 s'applique à tout le monde et la bonne gouvernance est l'affaire de tous.

# Première partie

## Le lien entre gouvernance et liberté de la presse

Qu'est-ce que la gouvernance et qu'est-ce qui fait une bonne gouvernance ? Les ingrédients nécessaires sont la participation du plus grand nombre possible de citoyens, le respect du principe de responsabilité et la transparence. Toutes ces qualités nécessitent l'intervention de moyens d'information libres, indépendants et dynamiques. La bonne gouvernance ne peut exister que si les journalistes sont libres de contrôler, d'analyser et de critiquer les politiques et les décisions des pouvoirs publics. Or, dans de nombreux pays, la liberté de la presse, lorsqu'elle existe, est de plus en plus attaquée.

# Chapitre 1

## *La liberté de la presse est un élément essentiel d'une société bien gouvernée*

Aidan White,

Secrétaire général de  
la Fédération internationale  
des journalistes

La manière dont nous sommes gouvernés est une bonne indication de la qualité d'une démocratie. Or la qualité de la gouvernance aujourd'hui, même dans les États les plus démocratiques, se détériore, et ce de manière inquiétante.

Dans les temps troublés et périlleux où nous vivons, la culture mondiale des droits de l'homme, des libertés civiles et de la gouvernance qui s'est bâtie au cours des soixante dernières années est gravement en danger.

De bonnes protections juridiques et constitutionnelles ne suffisent pas. Nous avons aussi besoin de dirigeants et d'administrateurs qui respectent les droits et les lois et s'efforcent de les appliquer dans la vie de tous les jours.

Avant l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement en Ukraine, par exemple, la législation sur les médias en vigueur depuis 15 ans dans ce pays était une excellente et offrait, sur le papier, aux journalistes des droits et des protections exemplaires.

Malheureusement, nul n'en tenait compte. Ni le gouvernement d'alors, ni le pouvoir judiciaire, ni la police, ni par voie de conséquence les journalistes, qui étaient constamment l'objet de menaces et d'actes d'intimidation comme à l'époque du régime soviétique.

On peut difficilement parler de bonne gouvernance quand les journalistes sont soumis à de telles pressions. Une information fiable, élément essentiel d'une société bien gouvernée, implique que les journalistes aient accès à des sources multiples et la liberté de travailler en toute sécurité.

Il n'y a pas grand chose à attendre de groupes sans scrupules qui n'ont aucun respect pour l'honnêteté et la justice, mais on est en droit d'attendre beaucoup de ceux qui, au pouvoir, parlent et agissent au nom de la démocratie. Grande est souvent notre déception.

La Fédération internationale des journalistes, soutenue par des journalistes en Iraq et dans le monde entier, a demandé aux États-Unis de mettre fin aux spéculations sur les assassinats de journalistes et de travailleurs des médias, en donnant des informations « crédibles et convaincantes » sur la mort de journalistes entre les mains de soldats américains en Iraq et, par exemple, sur l'attaque par les Américains de l'Hôtel de Bagdad, où de nombreux journalistes étaient basés, et où deux d'entre eux ont été tués sans que l'on ait encore à ce jour d'explications sur les circonstances de leur mort.

Chaque année de nombreux journalistes sont assassinés en toute impunité. Il est rare qu'une enquête sérieuse soit ouverte, et plus rare encore que des poursuites soient engagées. Pour que cela cesse, nous attendons des pays démocratiques, en particulier lorsqu'ils font la guerre au nom de la liberté, qu'ils montrent l'exemple en matière de justice.

C'est ainsi que les États-Unis doivent assumer leurs responsabilités lorsque leurs actions entraînent la mort de journalistes et de travailleurs des médias, ou d'autres civils en Iraq. Les gouvernements qui ne prennent pas les mesures pour rendre justice aux victimes innocentes de leur propre violence ne pourront jamais prétendre de manière crédible que la démocratie dont ils parlent est synonyme de justice pour tous.

La Fédération internationale des journalistes soutient également le lancement d'une enquête internationale, parrainée par l'Institut international pour

## CHAPITRE 1 La liberté de la presse est un élément essentiel d'une société bien gouvernée

la sécurité de la presse, sur le nombre élevé de journalistes ayant trouvé la mort dans l'exercice de leur métier, qui vise à déterminer des moyens supplémentaires d'améliorer les niveaux de protection, notamment par de nouvelles garanties juridiques et par des mesures de lutte contre l'impunité.

Mais ce n'est pas seulement dans les zones de guerre que l'on voit apparaître les limites de la gouvernance démocratique.

Les changements apportés depuis le 11 septembre 2001 aux lois et politiques nationales et internationales au nom de la sécurité compromettent dangereusement la culture mondiale des droits de l'homme et des libertés civiles établie après la dernière guerre mondiale.

Dans un rapport sur les conséquences de la guerre menée contre le terrorisme sur le journalisme et les droits civils, établi en coopération avec le groupe de défense des libertés civiles Statewatch, la Fédération internationale des journalistes conclut que les mesures prises par les gouvernements pour faire face à la menace terroriste sont disproportionnées.

On relève quantité d'exemples d'opportunisme cynique de la part de gouvernements qui se sont servis de la menace terroriste pour introduire de nouvelles lois répressives. Les nouvelles politiques, mises au point et coordonnées à l'échelon international, qu'ils ont adoptées sur les migrations, la sécurité internationale, les méthodes de guerre et d'occupation, détournent l'attention et les ressources en masquant les causes profondes des migrations et de l'insécurité dans le monde, à savoir la pauvreté et les inégalités.

La police dispose de pouvoirs accrus, de nouveaux systèmes sophistiqués de collecte de données sont mis en place et les citoyens sont systématiquement surveillés et contrôlés. Nos courriels et nos communications privées, notre utilisation de l'Internet, nos mouvements et les détails de nos vies personnelles sont surveillés et les données recueillies sont rassemblées dans d'immenses bases de données accessibles aux forces de sécurité aux niveaux national et international.

L'inquiétant est que beaucoup de ces mesures sont introduites dans le cadre de processus clandestins, en grande partie secrets, qui échappent au contrôle des parlements.

Nous considérons que les nouvelles formes de gouvernance mises en place au nom de la guerre contre le terrorisme sont en violation de plus de la moitié des *normes minimales* énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Ces droits n'étaient certes pas absolus avant le 11 septembre, et ils ont été sérieusement mis à mal durant la période de la guerre froide, mais l'idée qu'ils puissent être sacrifiés au nom de la lutte contre le terrorisme est une idée nouvelle et dangereuse.

Les gouvernements semblent oublier que les mécanismes qu'ils ont choisis pour lutter contre le terrorisme - l'action militaire, les pouvoirs accrus confiés à la police, les profils de risque, les contrôles à l'immigration, la propagande et la manipulation des médias - contribuent eux aussi à créer un climat d'anxiété et de peur au sein de la société.

La guerre contre le terrorisme a fait naître dans les pays occidentaux une nouvelle forme d'intolérance à l'égard des migrants et des demandeurs d'asile, alimentée par la crainte de la différence religieuse, ethnique et culturelle, qu'exploitent des politiciens sans scrupules et extrémistes.

La guerre contre le terrorisme a des conséquences particulièrement graves pour les journalistes.

Le manque de transparence et l'adoption de nombreuses lois et politiques nouvelles décourageant les investigations légitimes de la presse sur le terrorisme et ses causes font qu'il est de plus en plus difficile pour les journalistes de suivre l'évolution des politiques, d'enquêter sur les actions des États et d'informer les citoyens en temps utile.

Les journalistes eux-mêmes voient leur liberté de mouvement restreinte et sont de plus en plus pressés par les autorités de révéler leurs sources d'information. En outre, les dirigeants politiques exercent des pressions nouvelles en faveur d'un journalisme qui serve l'« intérêt national », façon à peine déguisée d'engager les journalistes et les médias à suivre la ligne du gouvernement.

Lorsque les médias sont empêchés d'enquêter et de décrire les répercussions des politiques nationales et internationales en matière de sécurité et sont victimes de la manipulation et de la propagande politiques, les libertés civiles et la démocratie s'en trouvent sensiblement affaiblies.

Il est déjà malheureux que, dans de nombreux pays l'État garde fermement en mains les commandes de l'information, mais plus dommageable encore est l'autocensure.

Lorsque des journalistes aux États-Unis, où, en vertu de la Constitution, la presse est la plus libre du monde, présentent des excuses et font leur critique pour avoir manqué de vigilance à l'égard des dirigeants politiques du pays, nous touchons le fond d'une grave crise de l'information.

En Afrique, les changements apportés à la légis-

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

lation sur les médias ont aussi pour conséquences négatives l'autocensure, l'absence de liberté de mouvement et l'incapacité à protéger les sources journalistiques. Cela a, à terme, des effets préjudiciables et paralysants sur la presse.

Depuis une dizaine d'années, une vague de démocratie multipartite néolibérale déferle sur toute la région et la plupart des pays ont fait des concessions en faveur de l'ensemble des droits associés à la libre expression.

Il reste cependant beaucoup à faire, en particulier pour développer l'accès aux lois relatives à l'information qui sont un élément clé de la bonne gouvernance.

En Afrique de l'Ouest, les médias indépendants continuent d'être soumis à des restrictions

- au Nigéria et au Libéria les journalistes subissent des pressions visant à leur faire révéler leurs sources, tandis qu'en Mauritanie, au Togo, au Niger et au Libéria, des publications sont saisies et des programmes interdits.

Le meurtre abominable de la journaliste d'investigation Deida Hydera, spécialiste des affaires publiques, à la fin de 2004 en Gambie est venu rappeler brutalement les pressions auxquelles les journalistes de la région sont soumis.

Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Nous pouvons nous réjouir, par exemple, de la victoire des défenseurs des libertés civiles et des journalistes au Kenya qui avaient manifesté pour obtenir le retrait du draconien *projet de loi sur l'élimination*

*du terrorisme*. Toutefois une loi analogue, entrée en vigueur en Afrique du Sud, exige que les journalistes révèlent leurs sources lorsqu'ils enquêtent sur une affaire criminelle dont on suppose que les auteurs sont des terroristes et leur interdit d'enquêter sur des actes criminels ou terroristes.

La lutte pour les libertés civiles et le rétablissement des droits n'est pas simplement un combat en faveur des journalistes et des médias même si notre profession a beaucoup à perdre.

Nous devons lancer une nouvelle campagne mondiale en faveur du pluralisme, de la liberté de la presse et de la transparence des affaires publiques aux niveaux national et international.

L'UNESCO a un rôle de premier plan à jouer en aidant les journalistes, les professionnels des médias, les défenseurs des droits de l'homme et les groupes de la société civile concernés à former une coalition capable de lutter efficacement contre toute nouvelle atteinte aux libertés civiles et aux droits démocratiques.

Nous devons proclamer haut et fort une vérité qui tombe sous le sens mais que couvre le bruit assourdissant que l'on fait actuellement au sujet de la guerre et de la terreur, à savoir que pour en finir avec le mauvais journalisme, il faut encourager le bon et que la meilleure façon de défendre la démocratie et la transparence dans les affaires publiques est de les mettre en pratique. Toute concession de notre part fera le jeu des seuls ennemis de la démocratie.

# Chapitre 2

## *Les médias doivent-ils être le miroir de la société ou la façonner ?*

*Edetaen Ojo*

*Directeur exécutif de Media Rights Agenda, Lagos, Vice-Président de la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest, Accra*

L'existence d'une presse libre et indépendante constitue dans tout pays l'un des éléments de la gouvernance.

Une société bien gouvernée génère le type d'environnement économique, social, politique et juridique qui permet aux médias de faire leur travail librement et aux autres institutions de fonctionner au mieux de leurs capacités.

Ainsi une bonne gestion des affaires publiques est la meilleure garantie de la liberté et de l'indépendance de la presse, et il est donc dans l'intérêt des médias de faire en sorte qu'elle soit assurée.

Des médias libres et indépendants permettent en retour aux citoyens de participer à la gestion des affaires publiques en leur donnant accès à des informations adéquates et crédibles sur les activités du gouvernement et en leur offrant un moyen de contribuer à la prise des décisions.

Toutes les réflexions sur le rôle des médias dans la bonne gouvernance présupposent que ceux-ci constituent une entité monolithique avec des idées et des objectifs communs, ce qui n'est pas toujours le cas.

La vérité est que, dans toute société démocratique, les médias regroupent des organisations multiples par la voix desquelles s'expriment toutes sortes d'opinions divergentes sur tous les sujets ou presque, et que ces organisations se font souvent concurrence.

Ce n'est pas nécessairement un inconvénient car, dans le cas contraire, les médias perdraient leur fonction essentielle, qui est d'être un « lieu d'échange d'idées ».

Mais cela pose problème dans la mesure où c'est conférer aux médias une responsabilité collective en matière de gouvernance alors que certains organes d'information peuvent être hostiles à cette idée du fait des positions de leurs propriétaires ou de leur sympathie pour tel ou tel intérêt politique ou économique.

Abstraction faite de ces complexités, le rôle premier des médias est de diffuser des informations c'est-à-dire de renseigner les citoyens sur les programmes, les politiques et les activités des gouvernements, tout en remplissant une fonction de vigie.

Les médias ont aussi des fonctions secondaires - de divertissement par exemple - qui, quelle que soit leur importance, n'expliquent pas la primauté que l'on accorde à la liberté de la presse dans les sociétés démocratiques.

Notre action en faveur de la protection et la liberté des médias se justifie par le souci d'assurer la libre circulation des informations et des idées qui est indispensable au bon fonctionnement d'une société démocratique. Les médias ne sont pas des institutions gouvernementales, mais un rouage essentiel de la gestion démocratique des affaires publiques.

Bien qu'ils ne soient pas élus, les professionnels des médias représentent les citoyens ; ils sont leurs intermédiaires et agissent en leur nom lorsqu'ils recherchent et diffusent des informations pour leur permettre de se faire un jugement sur les questions politiques ou autres.

Rares sont les membres d'une société quelconque qui ont directement accès aux informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

Toutefois, l'éternelle question de savoir quel rôle devraient jouer les médias

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

dans l'édification de la nation - en être le miroir ou contribuer à en façonner les objectifs - semble impossible à trancher.

Dans de nombreux pays en développement où les taux d'analphabétisme sont élevés et où la majeure partie de la population ignore généralement les questions d'importance nationale les plus élémentaires, les médias ne peuvent se contenter d'être le reflet de la société. D'ailleurs qu'y a-t-il à refléter ? Je suis sûr que les habitants de ces pays ne seraient guère satisfaits qu'on ne leur montre que leur pauvreté, leur analphabétisme, leur insécurité, leur désespoir manifeste, et rien d'autre.

Les médias ne peuvent pas non plus se contenter d'une fonction de divertissement, car à quoi servirait-il de consacrer tous ses efforts, non pas à aider les gens à sortir d'une situation caractérisée par la pauvreté, l'analphabétisme, l'insécurité, le sous-développement, etc., mais uniquement à les encourager à être heureux malgré tout ?

Les médias devraient, à mon avis, avoir une mission plus élevée, celle d'informer les citoyens, de les éclairer sur les questions politiques, économiques et sociales et de les inciter à participer activement au processus de gestion des affaires publiques. Ils ont aussi le devoir de passer au crible les politiques, les programmes et les activités du gouvernement et de révéler au grand jour la corruption, les conduites répréhensibles et l'incompétence.

En s'acquittant correctement d'une telle mission, les médias peuvent montrer à un pays et à ses gouvernants le chemin de la bonne gouvernance et, ce faisant, contribuer de façon décisive à créer les conditions propices à son avènement et à en enseigner les principes au grand public.

Mais il faut aussi que les gouvernements, convaincus qu'il ne peut y avoir de développement et de progrès véritables sans la participation effective de la population à la gestion des affaires publiques, décident délibérément qu'ils veulent que les médias remplissent ces fonctions.

Malheureusement, de nombreux dirigeants ont de la difficulté à accepter cela. Toute exigence de transparence leur apparaît comme une atteinte à leur pouvoir et à leur autorité ou comme une tentative de contrôle et est perçue par eux comme une insulte à leur intégrité, même quand ils volent le peuple. Ils considèrent les médias au mieux comme des gêneurs et au pire comme des ennemis. Ils consacrent donc leurs ressources et leurs énergies à combattre ces « ennemis » qui s'efforcent de créer des institutions placées sous le signe

de la responsabilité et de la transparence.

Si nous pouvions faire en sorte que les écailles tombent des yeux des dirigeants politiques, nous serions très près de résoudre les problèmes des médias. Il suffirait que les gouvernements et les dirigeants politiques reconnaissent que le pays aurait de meilleures chances de progrès et de développement s'ils élargissaient le réservoir d'idées dans lequel puiser en permettant au public de participer effectivement à la gestion des affaires publiques.

Si ces dirigeants prenaient conscience de ce que les médias, même s'ils irritent parfois, sont le principal instrument par lequel la population peut participer à la prise de décisions, ils seraient peut-être plus disposés à créer les conditions leur permettant d'avoir un fonctionnement optimal.

Il faudrait notamment mettre en place des cadres juridique et politique propres à faciliter l'émergence et le développement de médias libres et indépendants. Dans certains pays cela nécessiterait que l'abrogation ou la modification de certaines lois, en particulier celles qui affaiblissent le droit à la liberté d'expression, et l'adoption de lois nouvelles garantissant le droit d'accès à l'information, non seulement pour les médias, mais aussi pour le public dans son ensemble.

Une telle réforme devrait effectivement mettre fin aux monopoles d'État, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel, et garantir un véritable pluralisme et l'accès de la population à diverses sources d'information. La loi devrait également garantir l'indépendance rédactionnelle des médias, ceux-ci étant dans le même temps invités à jouer un véritable rôle de service public.

Dans de nombreux pays en développement, en Afrique ou ailleurs, les médias manquent de ressources et la plupart des agences de presse se heurtent à un problème de survie économique. Or, si les médias ont la responsabilité d'assurer leur propre pérennité, les gouvernements se doivent quant à eux d'atténuer leurs difficultés économiques eu égard à leurs fonctions essentielles dans la société. Ils devraient adopter des mesures prévoyant des exonérations d'impôts ou des allègements fiscaux sur le matériel d'équipements et de production nécessaire aux médias.

Les autorités devraient prendre l'engagement de garantir la sécurité des journalistes et, lorsque ceux-ci sont victimes d'actes de violence ou d'intimidation, d'ouvrir des enquêtes et de punir les auteurs. Les gouvernements devraient eux-mêmes cesser toute forme d'agression contre les agences de presse ou des journalistes.

## **CHAPITRE 2 Les médias doivent-ils être le miroir de la société ou la façonner ?**

Les médias doivent renforcer leur crédibilité en améliorant les normes professionnelles, en veillant à ce que les journalistes reçoivent une formation suffisante, en adoptant des codes de conduite appropriés et en instituant des mécanismes

d'autoréglementation pour éviter que l'État ne leur impose ses règles.

Ainsi serait créé le cadre dans lequel indépendance des médias et bonne gouvernance pourraient se renforcer mutuellement.

# Chapitre 3

## *Maintenir les politiques sur leurs gardes*

Larry Kilman

Directeur des  
communications de  
l'Association mondiale des  
journaux

En tant que groupe professionnel représentant 18.000 journaux et doté d'un mandat dans le domaine des droits de l'homme, l'Association mondiale des journaux se donne pour priorité première de défendre et promouvoir la liberté de la presse et l'indépendance économique des journaux, que nous estimons être une condition essentielle de cette liberté.

Dans les pays où les journaux peuvent librement participer à la bonne gouvernance

- c'est-à-dire où règne la liberté d'expression - la presse se préoccupe surtout de faire son travail au jour le jour. Elle est certainement consciente du rôle qu'elle joue, mais je ne dirais pas que c'est un sujet qui occupe les esprits en permanence. Lorsqu'il est évoqué c'est probablement à peu près en ces termes : « Les responsables politiques ont intérêt à faire ce pour quoi nous les avons élus sinon nous les rappellerons à l'ordre ».

Les gouvernants, pour leur part, lorsqu'ils évoquent le rôle de la presse dans la bonne gouvernance, disent invariablement : « Une presse libre est bénéfique pour la société, à condition d'agir de manière responsable ».

Lorsque j'entends un haut responsable rappeler que la presse doit se montrer responsable, les mots du regretté essayiste E. B. White me reviennent à l'esprit : « Dans un pays libre, ceux qui écrivent ont le devoir de ne pas se sentir de devoirs ».

Le mot « responsable », lorsqu'il est employé par un haut fonctionnaire au sujet de la presse, est souvent une manière de dire : « Ne faites pas de vagues. Abstenez-vous de quoi que ce soit que je pourrais juger néfaste, et en tout cas ne faites rien qui pourrait me mettre ou mettre le gouvernement dans l'embarras ».

On pourrait s'amuser de la facilité avec laquelle les agents de l'État sont embarrassés ou se sentent insultés, si cela n'avait pas des conséquences aussi graves. Le recours insidieux par un trop grand nombre de pays à des lois réprimant l'insulte ou la diffamation qui interdisent toute critique des agents de la fonction publique, des institutions de l'État ou l'État lui-même, enlève tout caractère comique à cette sensibilité à la critique. Aux termes de ces lois, les médias ne peuvent enquêter sur les activités des agents de l'État, ni les décisions et politiques gouvernementales faire l'objet d'un débat public. Ces lois prévoient en outre l'emprisonnement des journalistes.

C'est précisément la manière dont les médias contribuent à la bonne gouvernance que certains fonctionnaires trouvent révoltante : leur liberté d'indisposer, de perturber, d'embarrasser - voire de provoquer et d'insulter. Le rôle de la presse n'est pas de coopérer avec le gouvernement, mais de poser des questions, de mettre en doute, d'aller chercher au-delà des apparences, de ne rien prendre pour argent comptant. La presse ne joue pas son rôle si elle n'importune pas régulièrement ceux qui sont au pouvoir.

D'où un certain dilemme. Pour que la presse puisse s'acquitter de sa fonction de surveillance auprès de ceux qui sont au pouvoir, le gouvernement doit créer les conditions qui lui permettent d'avoir les coudées franches. Or même si les agents de l'État sont favorables en principe à l'idée d'une presse libre, dans la pratique celle-ci peut leur rendre la vie difficile. Personne n'aime

## CHAPITRE 3 Maintenir les politiques sur leurs gardes

voir ses erreurs étalées en première page.

Cependant les avantages d'une presse libre sont évidents, qu'il s'agisse de dénoncer la corruption ou les abus de pouvoir, de révéler les carences de la politique des pouvoirs publics ou tout simplement d'informer les citoyens sur les questions qu'ils ont besoin de connaître pour exercer leurs responsabilités civiques. On s'accorde en général sur le fait que la presse contribue à encourager la bonne gouvernance. Même dans les pays répressifs, les pouvoirs publics reconnaissent le rôle de la presse, mais ils se trompent en pensant qu'une presse contrôlée contribue effectivement au processus.

De nombreux pays ont trop souvent recours à l'emprisonnement ou à l'imposition d'amendes exorbitantes pour réduire la presse au silence. La Commission des droits de l'homme de l'ONU considère que le recours à la détention pour punir l'expression pacifique d'une opinion est l'une des manières les plus répréhensibles d'imposer le silence et constitue, par voie de conséquence, une grave violation des droits de l'homme.

Le fait est que, lorsque les conditions sont réunies pour que la presse puisse faire son travail librement et en toute indépendance, elle contribue inmanquablement par son influence à améliorer la gouvernance. C'est une simple conséquence de cette liberté.

Ceci signifie que la presse doit être libre de critiquer le gouvernement et avoir accès aux documents gouvernementaux et autres archives publiques. Les journalistes doivent être correctement formés et comprendre quel est leur rôle.

Ainsi le gouvernement et les institutions doivent avoir pour souci premier de créer les conditions nécessaires à l'épanouissement d'une presse libre et indépendante et non se préoccuper de savoir quel rôle les médias vont jouer ou s'ils vont agir de manière « responsable ».

Voici quelques-unes des conditions nécessaires à une réelle indépendance des médias :

- Un environnement dans lequel les journalistes puissent faire leur travail sans redouter la violence. Un climat de peur paralyse les investigations et peut inciter à l'autocensure.
- Un pouvoir judiciaire indépendant qui ne puisse être utilisé pour punir la presse selon les caprices du gouvernement et un ministère public qui diligente enquêtes et poursuites sans tarder lorsque des journalistes sont attaqués.
- L'abolition des lois sur les insultes, des lois péna-

les sur la diffamation et de toutes les dispositions prévoyant des peines d'emprisonnement pour des délits de presse. Le droit pénal est un moyen tout à fait inapproprié de régler ces questions. La condamnation par un tribunal civil au versement de dommages et intérêts d'un montant raisonnable constitue, pensons-nous, une réparation suffisante et appropriée dans tous les cas de diffamation orale ou écrite avérés.

- Un régime où les gouvernements ne sont pas inamovibles. Les agents de l'État doivent être comptables de leurs actes devant le peuple et une presse indépendante fournit aux citoyens les informations dont ils ont besoin pour décider si ceux qui sont au pouvoir doivent y rester ou non.
- La libéralisation de l'accès aux documents gouvernementaux et autres archives publiques. Une presse libre doit jouir de la liberté d'information pour être efficace. Un trop grand nombre de gouvernements dissimulent leurs activités derrière des lois sur le secret - et emprisonnent les journalistes qui ont réussi à se procurer certains documents - de façon que la population ignore tout de la corruption, des échecs de leur politique ou pire encore.
- Des conditions économiques qui permettent aux journaux d'être des entreprises prospères. Cet élément est souvent passé sous silence dans des conférences comme celle-ci - vous n'y entendrez pas souvent le mot « publicité » par exemple. Or, qu'on le veuille ou non, la publicité est vitale pour les médias dans les pays démocratiques industrialisés, où les médias privés sont soumis à la loi du marché.

Vous n'entendrez probablement pas non plus parler de questions telles que la création de réseaux de distribution efficaces, la négociation du taux de TVA ou de tarifs postaux spéciaux pour les journaux ou l'accès aux imprimeries. Or tous ces éléments sont indispensables à la viabilité d'une presse indépendante.

Le travail de l'Association mondiale des journaux est en grande partie axé sur l'amélioration des conditions de fonctionnement des journaux en tant qu'entreprises. Trop souvent les journaux ne jouent pas leur rôle dans la société pour la simple raison qu'ils échouent sur le plan commercial. Sans support pour se manifester, le journalisme, si bon soit-il, ne sert à rien.

# Chapitre 4

## *Définir la gouvernance*

*Muzong W. Kodi*  
*Directeur régional pour*  
*l'Afrique et le Moyen-*  
*Orient, Transparency*  
*International*

La gouvernance est plus que le simple fait de gouverner. Elle remet en question l'autoritarisme inhérent au concept de gouvernement et permet à un plus grand nombre de personnes de participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions collectives.

La gouvernance appelle de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques où l'accent est mis sur la négociation.

Elle exige des pouvoirs publics qu'ils renoncent à leurs prérogatives en matière de réglementation et qu'ils acceptent une nouvelle forme d'interaction entre les différents partenaires économiques, sociaux et politiques.

Elle donne la priorité à une participation accrue du secteur privé et de la société civile à la gestion des affaires publiques et invite donc à repenser tant la façon de gouverner que les rapports entre l'État et la société.

La gouvernance requiert la séparation des pouvoirs, la participation, la transparence, la responsabilité, le respect de la primauté du droit, l'efficacité, l'équité et le consensus ainsi que le pluralisme politique, syndical et médiatique.

Elle nécessite la séparation des trois pouvoirs traditionnels. Le législatif et le judiciaire doivent pouvoir exercer leurs prérogatives en parallèle avec le pouvoir exécutif. La personne investie de la fonction suprême ne doit pas jouir de pouvoirs illimités, mais gouverner pour le bien du plus grand nombre et non de quelques fidèles.

La participation d'un nombre aussi grand que possible de citoyens à la prise des décisions, à leur mise en application et à leur suivi, est un élément essentiel de la gouvernance. Cette forme de citoyenneté active présente l'avantage de remédier au déficit de légitimité qui caractérise les élites politiques traditionnelles, et conduit à la démocratie participative.

Pour que les citoyens prennent pleinement et effectivement part aux décisions d'intérêt général, ils doivent être informés et organisés. Cela présuppose l'accès de tous à l'éducation de base, la liberté d'association et d'expression et l'existence d'une société civile organisée.

La transparence signifie que les décisions sont prises et appliquées conformément à des normes préétablies que les citoyens acceptent et qu'ils se sont engagés librement à respecter. Il faut pour cela que les personnes concernées par les décisions et leur application aient librement accès à l'information. Il faut aussi que ces informations soient diffusées par des médias libres.

La responsabilité est l'une des conditions essentielles d'une bonne gouvernance. Toutes les organisations - qu'il s'agisse des institutions gouvernementales, du secteur privé ou des groupes de la société civile - doivent rendre compte de leurs actes devant la totalité des parties prenantes au sein de la société, y compris le public. Cette responsabilité ne peut s'exercer s'il n'y a pas de transparence ni d'état de droit.

La bonne gouvernance exige le respect de la primauté du droit et la mise en place d'un cadre juridique juste, appliqué de manière impartiale. Elle suppose que les droits de l'homme soient protégés, y compris ceux des minorités. Cela n'est possible qu'avec un pouvoir judiciaire indépendant et une police impartiale et incorruptible.

L'équité est une autre caractéristique de la bonne gouvernance. Ce principe

## CHAPITRE 4 Définir la gouvernance

veut que nul dans la communauté ne doive se sentir laissé pour compte et que tous les groupes, en particulier les plus vulnérables, aient la possibilité d'améliorer leur sort.

Le pluralisme politique, syndical et médiatique, autre principe de la bonne gouvernance, repose sur les droits fondamentaux d'association et d'expression, favorise la vigilance et le contrôle des actions des pouvoirs publics et vise à garantir un meilleur fonctionnement de l'appareil étatique, le respect des droits de l'homme et la satisfaction des besoins de la communauté. La bonne organisation de la gouvernance locale permet aux communautés de prendre en mains leur propre développement.

L'établissement et la pratique de la bonne gouvernance contribuent à l'instauration de meilleures conditions sur le plan de la sécurité humaine, grâce à quoi la population se sent moins menacée par la faim, la maladie, l'analphabétisme, les catastrophes, l'anarchie et les conflits violents.

La bonne gouvernance favorise en outre l'émergence d'une culture politique d'affirmation des droits fondamentaux de l'individu et des devoirs du bon citoyen. Les institutions de la gouvernance s'en trouvent renforcées et gagnent en efficacité.

Une plus grande et meilleure participation des jeunes et des femmes à la vie de la communauté est aussi nécessaire.

La création et la mise en œuvre de mécanismes de lutte contre la corruption efficaces devraient faire reculer la corruption institutionnelle.

Sans la vigilance des médias et de la société civile et sans le courage des journalistes d'investigation et de tous ceux qui dénoncent la corruption, ce mal continuera de sévir.

Transparency International reconnaît le rôle capital des médias dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. C'est ainsi que nos comités nationaux dans le monde entier travaillent en collaboration avec les médias.

Pour ne citer qu'un exemple, le Forum Civil, comité sénégalais de Transparency International, a inclus dans son programme national de lutte contre la corruption un élément intitulé « Formation au journalisme d'investigation contre la corruption ».

À l'échelon international, ayant constaté que les

efforts de la société civile se trouvaient renforcés par le travail courageux des journalistes d'investigation, le comité de Transparency International qui décide de l'attribution du Prix de l'intégrité (Integrity Awards) a, à plusieurs reprises, honoré la mémoire de personnes, y compris de journalistes, à qui leur engagement dans la lutte contre la corruption avait coûté la vie.

En 2001 le prix a été décerné à Carlos Alberto Cardoso, Georgyi Gongadze et Norbert Zongo.

Cardoso, un journaliste d'investigation du Mozambique, a été assassiné en novembre 2000 alors qu'il enquêtait sur la plus grande fraude bancaire de l'histoire du pays.

Gongadze, un journaliste ukrainien qui avait fait état de la corruption du gouvernement sur son site Web d'information, a été brutalement décapité en automne 2000.

Zongo, un journaliste d'investigation burkinabé, a été assassiné en 1998.

En 2003, le prix a été décerné à Abdelhaï Beliardouh, un journaliste d'investigation qui travaillait pour le quotidien algérien *El Watan*. Ses articles dénonçaient la corruption dans les transactions transfrontières entre l'Algérie et la Tunisie. Il s'est suicidé en novembre 2002 à la suite des actes de violence dont il avait été victime.

Le journaliste Manik Chandra Saha du Bangladesh a reçu le prix en 2004. Assassiné en janvier 2004, il avait maintes fois dénoncé la criminalité et la corruption.

On ne saurait trop souligner l'importance de la liberté des médias que la bonne gouvernance s'efforce de garantir. Sans information il ne peut y avoir de transparence.

L'accès à l'information est une composante fondamentale de tout système national visant à garantir l'intégrité. Sans lui, les structures démocratiques ne peuvent fonctionner normalement et les individus ne peuvent connaître leurs droits et encore moins les faire valoir et les défendre.

Seuls des médias indépendants et libres, conformément aux principes de bonne gouvernance, permettent d'offrir au public cet accès à l'information, contribuant ainsi au renforcement de la bonne gouvernance.

## *Remédier au déficit de crédibilité des médias*

Kavi Chongkittavorn  
rédacteur en chef de  
« The Nation »,  
président de l'Alliance de la  
presse de l'Asie du Sud-Est

*Les médias ont un problème de crédibilité dont ils ne viendront à bout qu'en se montrant scrupuleux, soucieux de la transparence et prêts à se plier aux vérifications.*

*Or le sentiment général est que les médias échappent à tout contrôle, qu'ils choisissent leurs sujets sans se soucier de l'avis du public et qu'ils publient ce que leurs rédacteurs en chef et non leurs lecteurs souhaitent lire.*

*En Thaïlande, par exemple, un journal a été acheté par le propriétaire d'une chaîne de maisons de jeu illégales. Peut-on attendre de celui-ci qu'il demande à ses journalistes d'enquêter sur des affaires de corruption auxquelles la police et des maisons de jeu se trouvent mêlées ?*

*La bonne gouvernance nécessite le concours des journalistes. En Thaïlande, comme dans nombre de pays en développement, ces derniers ont du mal à joindre les deux bouts. Les journalistes soucieux de rester intègres et d'exercer leur métier avec professionnalisme, sont mis à rude épreuve car il leur faut résister à la tentation d'accepter les pots-de-vin et autres incitations financières proposées par des groupes d'intérêts.*

*L'indépendance éditoriale et la transparence financière des organes de presse sont extrêmement importantes car il n'est pas rare que les propriétaires du capital fassent passer les intérêts commerciaux avant les critères d'indépendance. La rédaction doit être informée de tout lien susceptible d'influencer le contenu éditorial.*

# Deuxième partie

## Perspectives régionales

Les quatre études de cas présentées ci-après montrent quelles peuvent être les incidences générales de la liberté des médias, ou de leur absence de liberté, sur les questions relatives à la gouvernance. En Ukraine, la libéralisation soudaine de la presse, a transformé le pays en un modèle de bonne gouvernance. L'absence de liberté de la presse dans les pays arabes fait que, dans la plupart de ces pays, la gouvernance laisse à désirer. Singapour tente de donner l'image d'un centre de communication efficace mais peut-on dire qu'elle ait mis en place un système de bonne gouvernance ? Enfin, en analysant la situation en Asie du Sud-Est, Sheila Coronel se demande si les gens ordinaires s'inquiètent vraiment de la corruption.

# Chapitre 5

## *Les médias passent à l'attaque en Asie du Sud-Est*

*Sheila S. Coronel,*

*Directrice exécutive du  
Centre for Investigative  
Journalism (Philippines)*

La chute des dictatures en Asie du Sud-Est a eu de profondes répercussions sur les médias. Libérés de bon nombre des restrictions qui leur étaient imposées jusque-là, les médias des démocraties de l'Asie du Sud-Est se sont rués comme des chiens d'attaque sur les fonctionnaires dévoyés et les institutions corrompues.

Certes, il y a amplement matière à enquêter. Les gouvernements démocratiques ne se sont pas révélés plus honnêtes que les régimes autoritaires qui les avaient précédés. Dans toute la région, des présidents, des premiers ministres et des parlementaires élus lors d'élections libres ont été impliqués dans des scandales.

Les administrations publiques, désormais sur la sellette, voient leur corruption étalée au grand jour. La police et les forces armées, institutions jadis craintes et intouchables, sont elles aussi exposées aux regards et la corruption qui est au cœur de leur fonctionnement est dénoncée.

En Thaïlande, la presse s'en est donnée à cœur joie en révélant les commissions illicites perçues par des fonctionnaires dans le cadre de marchés publics ainsi que leurs contacts avec la pègre locale, qui brigue elle-même des postes dans la fonction publique ou finance la nomination d'alliés de confiance.

Aux Philippines, les malversations des bureaucrates comme des élus - depuis les petits pots-de-vin que les policiers obligent les automobilistes en infraction à leur verser jusqu'aux enveloppes de plusieurs millions de pesos que de hauts fonctionnaires touchent en échange de réductions fiscales ou de projets d'équipement financés par l'État - font régulièrement l'objet d'articles dans les journaux ou d'émissions à la télévision. Des journalistes ont filmé à l'aide de caméras cachées le dépôt de liasses de billets dans des tiroirs laissés ouverts par des employés des douanes ou des fonctionnaires des services fiscaux qui se laissent soudoyer par des hommes d'affaires.

Des journalistes aux Philippines ont démasqué des fonctionnaires corrompus, notamment le Président Abdurrahman Wahid, arrivé au pouvoir lors des premières élections démocratiques organisées dans le pays en octobre 1999 et mis en examen en juillet 2001 après que ses rivaux l'eurent accusé d'être impliqué dans l'affaire du retrait et du décaissement non autorisés de 3,5 millions de dollars effectués par son masseur auprès de l'agence gouvernementale chargée des achats et de la distribution de riz.

Les plus intéressantes et les plus importantes peut-être parmi les investigations récentes sont celles qui ont révélé des dissimulations dans les déclarations obligatoires de patrimoine faites par de hauts fonctionnaires et qui ont conduit à enquêter sur la manière dont ces personnes avaient bâti leur fortune.

Il convient de noter, parmi les réformes entreprises par les nouvelles démocraties d'Asie du Sud-Est, la promulgation de lois faisant obligation aux fonctionnaires de déclarer publiquement leur patrimoine. Ces lois ont été rédigées par les nouveaux organes législatifs encore ébranlés par les retombées des pillages des régimes évincés. Les déclarations de patrimoine sont considérées comme des mécanismes permettant au public et aux organismes de surveillance du gouvernement d'enrayer la corruption, les conflits d'intérêt et l'accumulation de richesses par les fonctionnaires, et d'éviter que le passé ne se répète.

Cependant aux Philippines le débat qui a conduit à la chute du Président

## CHAPITRE 5 Les médias passent à l'attaque en Asie du Sud-Est

Estrada, coureur de jupons et gros buveur, a porté sur des considérations plus morales que financières. Ses excès ont été vus comme une transgression des règles de comportement auxquelles les représentants de l'État sont censés se conformer.

Les principaux leaders d'opinion ont été quasiment unanimes à juger scandaleux et impardonnables le montant de sa fortune et la façon dont il l'avait acquise.

Les médias, en révélant et en décrivant dans le détail les excès présidentiels, ont abondé en ce sens. Les vices d'Estrada ne sont plus apparus comme ceux d'un charmant voyou mais comme ceux d'un chef d'État prévaricateur. L'Église catholique romaine, qui a joué un rôle majeur dans le mouvement anti-Estrada, a contribué à situer le débat sur un plan moral.

À peu près au moment où le patrimoine d'Estrada était sous le feu des projecteurs, une enquête similaire se déroulait en Thaïlande. En septembre 2000 un magazine de Bangkok révélait que le Premier Ministre thaïlandais, Thaksin Shinawatra, avait dissimulé des actions d'une valeur de 50 millions de dollars souscrites, entre autres, au nom de son chauffeur, de son intendant, de son garde de sécurité et de son employé de maison. Thaksin, un magnat des télécommunications et des médias, est l'un des hommes d'affaires les plus riches de Thaïlande. C'est aussi un ancien général de la police qui a dans son passé usé de son influence politique pour construire son empire industriel.

Les révélations de la presse ont déclenché une enquête menée par la National Counter-Corruption Commission, organisme créé par la constitution réformatrice de 1997. En décembre 2000, la commission a conclu que Thaksin avait intentionnellement dissimulé ses biens à des fins malhonnêtes. Le tribunal constitutionnel a été saisi de sa décision.

Les avis des juges du tribunal étaient partagés. Certains estimaient que l'affaire devait faire l'objet d'une décision exclusivement fondée sur des considérations juridiques, tandis que d'autres s'interrogeaient sur l'opportunité, d'un point de vue politique, de destituer un premier ministre élu au suffrage direct. Finalement le tribunal opta pour la solution politique.

Ce qui différencie l'affaire philippine de l'affaire thaïlandaise, c'est non seulement la tonalité du débat, mais aussi l'état d'esprit du public politisé. Thaksin et Estrada étaient l'un et l'autre des chefs d'État populaires élus avec une majorité confortable. Tous deux apportaient du nouveau par rapport au passé - Thaksin était un homme d'affaires moderne

et non un bureaucrate endurci ; Estrada, un acteur de cinéma, et non un politicien inspirant la méfiance. Tous deux ont été élus pour diriger un pays avec un passé récent de mobilisation populaire et une classe moyenne influente et politiquement active.

Les Philippines ont sans doute eu d'autres présidents corrompus, mais ils n'avaient pas choqué les sensibilités de la classe moyenne comme Estrada l'a fait. En Thaïlande, en revanche, les milieux d'affaires, les responsables politiques et le public soutenaient Thaksin et acceptaient sa vision d'un premier ministre chef d'entreprise. Et quand Thaksin a contre-attaqué en imposant des restrictions publicitaires aux journaux récalcitrants et en menaçant d'engager des enquêtes contre des propriétaires de médias et des journalistes pour blanchiment d'argent, il n'a guère choqué l'opinion.

Si l'enquête sur Estrada a enflammé les esprits, c'est notamment parce que tous les ingrédients de la presse à sensation se trouvaient réunis - sexe et scandale, manoirs et maîtresses. L'affaire dans le cas de Thaksin était moins compliquée et moins sexy : des actions transférées à des employés de maison et à des chauffeurs, cela n'a rien de comparable avec des maisons bâties pour une ribambelle de femmes entretenues.

D'une manière générale, ce sont les reportages révélant les méfaits commis par des individus et des scandales avec des coupables d'une noirceur flagrante qui ont eu le plus de succès, et non ceux qui abordaient des questions plus complexes en dénonçant les inégalités sociales, l'injustice, les politiques désastreuses ou l'opacité de certaines structures sociales ou politiques.

Certaines enquêtes journalistiques bien documentées tombent dans les oubliettes. Elles font des vagues, sont récompensées par des prix, déclenchent des controverses pendant une ou deux semaines, mais ne sont suivies d'aucune sanction des méfaits qu'elles dévoilent. Elles peuvent néanmoins attirer l'attention du public sur des questions qui n'étaient pas jusqu'alors au premier plan de l'actualité, comme l'exploitation du travail des enfants, la violence à l'encontre des femmes ou la destruction de l'environnement.

Certaines institutions restent imperméables aux réformes tandis que d'autres n'amorcent des changements que pour retomber ensuite dans les pratiques du passé. L'impact du journalisme d'investigation sur la société est paradoxal et complexe. Il va parfois même à l'encontre des intentions des journalistes. Les révélations peuvent mettre la roue du changement et des réformes en mouvement, mais les médias

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

ont peu de contrôle sur la direction qu'elle prendra. L'influence du journalisme « chien de garde » est souvent amoindrie par l'inertie des gouvernements, la pesanteur des cultures bureaucratiques qui résistent au changement, un système de maintien de l'ordre incapable de punir les coupables et une opinion publique apathique et cynique.

Les obstacles ne sont pas seulement du côté du gouvernement et du public, mais aussi du côté des médias lorsque la notion de profit l'emporte sur celle de service public. Dans les démocraties du monde entier, l'aspect commercial du journalisme éclipse sa mission publique. Les changements technologiques, y compris la télévision par satellite et par câble et la transmission facile et instantanée d'images vidéo, auxquels s'ajoute une industrie des médias concurrentielle et mondialisée, font le succès des nouvelles rapides et brèves, qui se lisent d'un simple coup d'œil.

L'accent mis sur la vitesse plutôt que sur le contenu ne joue pas en faveur du journalisme d'investigation, où le travail de recherche et de rédaction nécessite un investissement en temps. La solution facile, adoptée par beaucoup, consiste à privilégier le scandale et le sensationnel au détriment des dossiers fouillés et mûrement réfléchis.

Le danger est que ces reportages bon marché dévalorisent le rôle des journalistes en tant qu'observateurs vigilants. Le journalisme d'investigation pourrait bientôt ne plus être considéré que comme une distraction de plus proposée par des médias avides de profit. Le public pourrait aussi se lasser de ces reportages et demander d'autres distractions. Il pourrait aussi se rendre compte qu'il est manipulé par les médias et devenir méfiant et désabusé à l'égard des médias tout autant que de ceux qu'ils mettent sur la sellette. Il pourrait en arriver un jour à ne plus savoir faire la distinction entre ce qui est véritablement important et ce qui n'est que simple distraction.

L'argument des partisans du journalisme d'investigation, en particulier dans les démocraties en transition comme celles de l'Asie du Sud-Est, est que, quel que soit l'impact des reportages sur l'État et le corps social, il crée par lui-même un cercle vertueux par lequel le progrès politique et l'action des médias se renforcent l'un l'autre. Cette vision positive reconnaît la capacité du journalisme d'investigation de limiter certains des excès d'une presse libre et d'un marché des médias soumis à la loi de la concurrence.

Dans cette optique, le journalisme d'investigation

apparaît comme un remède à certains des problèmes les plus pressants des médias. Il va dans le sens de l'amélioration des compétences en obligeant les journalistes à affiner leurs techniques de recherche et de présentation de l'information. Il contribue à écarter la tentation du sensationnalisme car les reportages d'investigation exigent sobriété et profondeur.

On fait valoir qu'un public habitué à des reportages d'excellente qualité acquiert plus de jugement et fait mieux la différence entre le journalisme « fast-food » et des lectures plus substantielles. Avec le temps, il pourrait même se lasser des nouvelles simplement distrayantes et divertissantes et demander davantage d'enquêtes approfondies.

On ajoute que les enquêtes approfondies qui ont un grand retentissement contribuent à renforcer la crédibilité des médias et l'adhésion du public. C'est l'ensemble de la presse en tant qu'institution qui se trouve confortée lorsque les journalistes démontrent qu'ils servent l'intérêt général en dénonçant méfaits et abus.

En étant constamment à l'affût de l'information, en forçant le gouvernement et le secteur privé à divulguer des documents et en soumettant les représentants des pouvoirs publics et d'autres personnalités influentes à des questionnements rigoureux, les journalistes d'investigation repoussent les limites de ce qu'il est possible d'imprimer ou de diffuser sur les ondes. En même temps, ils habituent les autorités à une presse inquisitrice. À long terme, les échanges permanents entre journalistes et pouvoirs publics contribuent à l'instauration d'une culture - et d'une tradition - d'ouverture.

C'est une façon de voir les choses. On peut aussi considérer le journalisme d'investigation non pas comme une composante d'un cercle vertueux, mais comme un rouage de la « politique du scandale permanent » qui caractérise les démocraties modernes.

La démocratie représentative, avec ses mécanismes correcteurs, est fondée sur la méfiance du pouvoir et des puissants. Pour les tenants de cette conception, l'action conjuguée de médias en situation de concurrence et d'institutions et de structures démocratiques chargées de traquer les abus crée une atmosphère propice à l'éclosion d'une politique du scandale.

Celle-ci devient un trait permanent des démocraties sans conduire nécessairement à un assainissement de la vie publique ou à une responsabilisation accrue des médias.

# Chapitre 6

## *Comment les médias ukrainiens ont viré à l'orange*

*Olena Prytula*  
Rédactrice en chef de  
*Ukrayinska Pravda*  
(Ukraine)

L'ancien gouvernement avait déclaré la guerre à la corruption sans rien faire de concret. Tout le monde en Ukraine savait qu'un fonctionnaire moyen gagnait entre 200 et 600 dollars des États-Unis par mois. Pourtant personne n'était surpris de voir que certains de ces fonctionnaires possédaient des résidences d'été d'une valeur estimée à des centaines de milliers de dollars.

Chaque année les fonctionnaires déposaient auprès des services fiscaux des déclarations d'impôts sur le revenu parfaitement banales, dont certaines étaient même publiées dans la presse contrôlée par l'État. Ils n'étaient jamais embarrassés par le décalage saisissant entre les modestes revenus qu'ils déclaraient et les biens luxueux dont ils faisaient étalage.

Personne ne posait de questions - ni la presse, ni le fisc, ni le ministère public - et un système s'était instauré dans lequel le non-respect des lois n'était pas forcément considéré comme répréhensible.

Quasiment personne n'imaginait que la situation pourrait changer, qu'un ordre sain pourrait être établi ou que les fonctionnaires allaient relever leurs manches et travailler pour le bien de la collectivité.

Mais même si le gouvernement n'y prêtait pas attention, les gens n'étaient pas indifférents et la lutte contre la corruption, si décourageante qu'elle ait pu être à l'époque, a fini par porter ses fruits, ce qui montre qu'aussi sombre que soit la situation, nous, journalistes, devons faire notre travail.

L'un des méfaits les plus criants de ce régime corrompu fait partie de l'histoire de ma publication. Le cofondateur du site Web militant « *Ukrayinska Pravda* », Georgiy Gongadze n'avait que 31 ans lorsqu'il a été assassiné. Il a été aperçu pour la dernière fois le 16 septembre 2000. Deux mois plus tard, son corps décapité et portant des traces de mutilations à l'acide était trouvé près de Kiev.

Quelques semaines plus tard, des Ukrainiens ont entendu l'enregistrement d'une voix qui ressemblait beaucoup à celle du Président Leonid Koutchma, conseillant à son ministre de l'intérieur de se débarrasser de Gongadze - de « le livrer aux Tchétchènes sans son pantalon ». Un ancien garde du corps présidentiel avait enregistré la conversation dans le bureau de Koutchma.

Nous avons mis la bande sur notre site Web et le monde entier a ainsi appris que Koutchma était peut-être impliqué dans le meurtre d'un journaliste.

Dans un premier temps, le gouvernement s'est borné à dire que l'enregistrement était truqué. Personne n'a démissionné. Mais les gens ont réagi. Choqués par le meurtre, ils ont organisé des manifestations avec pour slogan « l'Ukraine sans Koutchma ».

Quatre ans plus tard ils ont voté contre le candidat qui représentait l'ancien régime. Et des millions de personnes sont descendues dans la rue mener bataille pour que leurs voix soient comptabilisées.

Qu'ont fait les médias à l'époque ? Ont-ils donné des informations exactes et objectives ? Ont-ils joué leur rôle en mettant à la disposition des Ukrainiens des informations équilibrées, le programme du candidat et les déclarations de l'opposition ?

Malheureusement non.

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

Les principales chaînes de télévision, sauf une, étaient contrôlées par le gouvernement, la censure sévissait, et l'on ne pouvait trouver d'informations différentes que sur l'Internet ou dans quelques journaux indépendants.

La propagande battait son plein mais l'information faisait défaut. La liberté d'expression était limitée et aucun débat ne pouvait avoir lieu en direct. L'administration présidentielle donnait des instructions quant au choix des sujets à traiter tel ou tel jour et quant à la façon de les traiter - d'où la similitude frappante des informations présentées par les différents médias.

C'est ainsi que fonctionne la mauvaise gouvernance.

Mais trois jours avant le premier tour des élections à la fin de 2004, 40 journalistes, représentant cinq chaînes de télévision, ont déclaré publiquement qu'ils n'obéiraient plus aux instructions présidentielles. Ils ont par la suite été rejoints par des journalistes de 18 autres chaînes de télévision et organes de presse.

Cependant leur action n'a pas été suffisante et les principales chaînes de télévision ont continué à déverser la propagande gouvernementale.

Le véritable changement est apparu grâce à l'Internet.

La couleur orange utilisée en arrière-plan sur les sites Internet s'est bientôt répandue en signe de révolte - sur les voitures, les sacs des dames, les bicyclettes, les costumes et les chapeaux. Le but n'était pas seulement de soutenir le chef de file de l'opposition Victor Youchtchenko, mais de protester contre la partialité des médias, et puis contre la falsification des résultats des élections.

Les passants arborant cette couleur ont commencé à se sourire et des étrangers à se rencontrer comme les membres d'une même famille. Cette manifestation silencieuse contre les autorités a commencé essentiellement grâce à l'Internet. Au cours de la période précédant les élections, la fréquentation de l'Internet a plus que doublé, concernant 12 % de la population. Il aurait été très difficile de lancer une opération de ce genre sans courrier électronique, sites Web ou messagerie textuelle. Même des présentateurs de la télévision sont apparus portant de l'orange pour lire les informations truquées.

La révolution orange a commencé le 22 novembre 2004, jour où les premières tentes sont apparues dans le centre de Kiev, la capitale, et où des millions de personnes sont descendues dans la rue - mais ce jour-

là, seule la chaîne 5, chaîne d'opposition l'a montré.

La date décisive pour les médias ukrainiens a été le 25 novembre, où l'on a vu le système de censure si soigneusement élaboré par le régime s'effondrer comme un château de cartes.

Les malentendants ont été les premiers à apprendre la vérité. La traductrice en langue des signes, Olga Dmytruk, ne tenant aucun compte des déclarations du présentateur concernant les résultats des élections, a dit avec ses mains : « Les résultats officiels publiés par le Comité central des élections ont été truqués. Ne les croyez pas. Youchtchenko est notre président. Je suis vraiment désolée d'avoir dû auparavant me faire l'interprète d'un mensonge ».

Pour la première fois, les chaînes de télévision contrôlées par le gouvernement ont alors commencé à présenter le leader de l'opposition sous un jour positif. Il y a eu des émissions-débats où les différentes forces politiques en présence étaient représentées et les informations ont commencé à montrer le vrai visage des choses.

La tragédie de Georgiy Gongadze, l'imposition d'une censure stricte et la falsification systématique de l'information par le gouvernement ont montré que les journalistes étaient tous confrontés aux mêmes problèmes et aux mêmes menaces. Le résultat a été que des associations professionnelles se sont créées, des groupes locaux de lutte pour la liberté se sont formés et des discussions ouvertes ont été organisées sur la liberté de parole et la censure.

L'existence de médias indépendants et parallèles, dont une chaîne de télévision d'opposition, des journaux et des sites sur l'Internet, a été déterminante. L'Internet a offert de nouvelles possibilités de créer des médias indépendants. Libres de toute censure, permettant des échanges rapides et mordants, et pour la plupart fiables, les forums Internet sont devenus pour les Ukrainiens ordinaires des clubs de discussion où donner les dernières nouvelles de sa région, exprimer son opinion et s'informer des réunions et manifestations à venir.

Je n'avais pas eu auparavant la chance de travailler dans un pays où régnait la bonne gouvernance et où les pouvoirs publics étaient honnêtes. Notre gouvernement censurait l'information et obligeait à taire la corruption.

Mais maintenant nous avons découvert que tout est possible. Et, qui sait, peut-être que demain l'Ukraine ne sera pas seulement un cas d'espèce en matière de révolution, mais aussi un modèle exemplaire de bonne gouvernance.

# Chapitre 7

## *Le vent de la démocratie souffle dans le monde arabe*

*Magda Abu-Fadil*

*Directrice de l'Institut des  
journalistes professionnels  
de l'Université américano-  
libanaise de Beyrouth*

Le monde arabe a grand besoin de bonne gouvernance, car celle-ci fait largement défaut dans une région où les restrictions imposées aux médias par les gouvernements empêchent la démocratie participative de fleurir.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) note dans le Rapport arabe sur le développement humain que, bien que certains pays arabes aient pris des mesures prudentes pour autoriser une opposition et élargir le débat public, « les organisations de la société civile et les médias continuent de souffrir de restrictions croissantes ».

Le groupe de défense des droits des médias Reporters sans frontières l'a dit de manière plus directe dans son classement mondial de la liberté de la presse, où l'Asie orientale et le Moyen-Orient sont désignés comme détenant un triste record dans ce domaine.

Il a déclaré qu'il n'existait pratiquement pas de médias indépendants dans les pays arabes où, à l'exception toute relative du Liban, le bilan était affligeant en matière de censure, de surveillance, de fermeture de sites Internet, et d'actes d'intimidation et de violence mentales et physiques.

Le Comité pour la protection des journalistes estime pour sa part que les conflits en Iraq et entre la Palestine et Israël sont un obstacle au travail des médias, étant donné la fréquence avec laquelle des reporters et des correspondants sont agressés ou tués.

Il a déclaré que les gouvernements exerçaient des pressions considérables en contrôlant la délivrance des autorisations, la distribution, la publicité et l'impression des journaux - ce qui leur permettait d'avoir une influence sur le contenu, d'interdire les publications gênantes et d'empêcher l'apparition de journaux nouveaux, indépendants.

Les sommes d'argent, les faveurs et les cadeaux distribués en échange d'un traitement positif de l'information et les menaces et actes d'intimidation visant à empêcher les comptes rendus défavorables sont tout aussi inquiétants. Il est difficile de respecter la déontologie lorsque l'on est honteusement sous-payé et constamment menacé.

Dans le même temps, les médias sont paralysés par des structures rigides et des politiques intransigeantes.

Les lois sur les médias en vigueur dans le monde arabe ont tendance à mettre essentiellement l'accent sur la sûreté nationale, ce qui veut dire que toute critique envers le régime est interdite. Les réglementations sont à la fois ambiguës et souples de sorte que les gouvernements ont toute latitude pour les appliquer et les interpréter.

Dans un rapport intitulé « Mesures en faveur des droits de l'homme et de la démocratie », publié en mars 2005, le Département d'État des États-Unis souligne ses efforts pour encourager les programmes en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance en fournissant une assistance technique et un soutien axés sur l'instauration d'États démocratiques et d'institutions responsables et à l'écoute des citoyens.

Les États-Unis incitent les gouvernements de la région à aller dans le sens de plus d'ouverture et de démocratie. Ils ont pourtant donné le mauvais exemple l'année dernière en tentant de censurer le Rapport arabe sur le déve-

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

loppement humain publié par le PNUD qui critiquait violemment leur action en Iraq et leur soutien à la politique israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

L'assistance des États-Unis vise principalement à promouvoir l'état de droit, les droits de l'homme, des élections loyales et transparentes, des médias libres et ouverts, une société civile plus forte et une participation accrue des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Pendant la rapidité avec laquelle la Secrétaire d'État Condoleezza Rice serait prête à agir pour mettre en œuvre des programmes démocratiques a alarmé certains réformateurs arabes qui voient dans cet empressement un risque pour la stabilité de la région.

Selon un diplomate cité par Reuters, les Arabes préféreraient vivre sous un régime non démocratique plutôt que dans le chaos qui règne en Iraq et que Washington voudrait présenter comme exemplaire.

Helena Cobban, une spécialiste des questions arabes, a reproché à Mme Rice son « attitude extrêmement arrogante à l'égard de tout ce qui touche à la notion capitale de stabilité sociopolitique dans les pays du Moyen-Orient ».

Néanmoins, un intellectuel arabe de renom, M. Farouk El-Baz, qui dirige le Centre de télédétection de l'Université de Boston, estime que le vent du changement devra toucher toutes les couches du monde arabe pour que celui-ci s'affirme enfin sur la scène internationale.

« L'octroi des libertés individuelles va généralement de pair avec un rappel des devoirs des citoyens à l'égard de la société » a-t-il écrit, ajoutant que le peuple ne peut attendre plus longtemps que ceux qui sont au pouvoir décident à sa place.

Selon lui, les citoyens doivent apprendre par eux-mêmes ce qu'il convient de faire, décider collectivement de la voie à suivre (pour le meilleur ou pour le pire), prendre leurs responsabilités et adopter une éthique du travail - chose qui a fait défaut au monde arabe.

L'éducation, a-t-il également dit, est un facteur primordial ; en la matière, les Arabes doivent s'affranchir des méthodes d'apprentissage archaïques.

Nous devons aussi envisager sérieusement l'introduction de programmes d'initiation aux médias à l'école et à l'université et faire en sorte que les responsables politiques, les milieux d'affaires et les membres des organisations non gouvernementales maîtrisent les techniques des médias. Nous ne pouvons ignorer l'interdépendance de ces secteurs.

Des organisations comme l'Institut des journalistes professionnels sont bien placées pour jouer un rôle de catalyseur et former, éduquer et relier les individus afin de relever le niveau de la profession et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Que faut-il penser de ce que l'on a appelé « la Révolution des cèdres » au Liban ? Est-elle comparable à la révolution rose ou orange ou à la révolution de velours ou autres mouvements emblématiques ?

A-t-elle été déclenchée par les opérations lancées par Washington en Iraq et en Afghanistan, et le Président George W. Bush peut-il revendiquer la paternité de ce dernier soulèvement, ou s'attribuer un rôle décisif dans le mécontentement des Égyptiens qui en ont assez (« Kefaya ») du gouvernement du Président Hosni Moubarak et qui voudraient que les régimes autocratiques soient relégués aux poubelles de l'histoire ?

Peut-on traiter la démocratie comme s'il s'agissait d'un produit fast-food ou d'un cliché passe-partout ? Tout doit-il être soumis à la grille de lecture des derniers dogmes lancés sur le marché ? Ou devrions-nous nous rappeler le contexte notamment historique, géographique et social, qui rend l'expérience du Liban remarquable ?

La liberté d'expression n'est pas quelque chose de nouveau au Liban. Le pays a en matière de liberté de la presse une longue tradition qui remonte à l'indépendance, et malgré l'intervention de la Syrie dans les affaires du pays ces dernières années, celui-ci reste envié sur ce plan par la plupart des pays arabes.

Vers où se dirige donc la boule de feu libanaise ? Sera-t-elle un repère pour d'autres ou ne fera-t-elle qu'allumer des incendies trop difficiles à éteindre ? Devons-nous nous attendre à un véritable « printemps libanais » ou à un enfer à l'échelle de la région ?

Nous n'avons pas encore pris toute la mesure des événements qui se sont produits depuis le massacre du jour de la Saint-Valentin qui visait l'ex-premier ministre Rafic Hariri et qui a fait 20 autres victimes et des dizaines de blessés.

Par effet d'entraînement, il s'en est ensuivi une vague de manifestations - comme le Liban n'en avait encore jamais connue - dont l'impact sur d'autres États arabes suscite un optimisme réservé et l'espoir d'un avenir meilleur, mais soulève aussi des questions que l'on ne saurait éluder.

Différents acteurs locaux, régionaux et internationaux cherchent à exercer une influence au Liban dans la période postsyrienne, et chacun avec ses visées propres.

## CHAPITRE 7 Le vent de la démocratie souffle dans le monde arabe

L'appel en faveur du respect des droits fondamentaux se fait entendre depuis un certain temps déjà, les chaînes de télévision par satellite contribuant à répandre la parole des dissidents.

À l'évidence, la technologie a grandement facilité la révolution, en permettant la dissémination de toutes sortes de nouvelles et d'opinions en temps réel, par la télévision, la radio et les moyens de transmission portatifs, par le truchement des sites Web et des « blogs », ainsi que par des téléphones portables et des messageries textuelles.

La censure s'emploie constamment à bloquer les sources d'information et elle y parvient souvent, mais la population fait assaut d'ingéniosité pour la contourner.

Les récentes élections en Iraq et en Palestine, même si leur régularité est contestée par leurs détracteurs, ont été vues par des millions d'Arabes dans des pays où la seule possibilité est de voter

par référendum pour perpétuer les régimes en place ou leur progéniture avec des taux d'approbation de 99,9 % garantis d'avance.

L'appel en faveur de la démocratie, de la souveraineté et de l'indépendance peut être contagieux. Le message que font entendre quantité de penseurs arabes révèle un besoin de changement démocratique non violent au Moyen-Orient.

Mais il serait naïf de se dissimuler les causes de foyers d'infection régionaux comme le conflit israélo-palestinien, qui marque profondément la psyché arabe depuis près de soixante ans, ou l'insurrection qui persiste en Iraq.

Les journées d'euphorie auxquels ont donné lieu les événements politiques récents ont porté les médias libanais sur le devant de la scène et ne seront pas sans effets sur leurs homologues de la région.

Si la bonne gouvernance est au bout du chemin, nous en bénéficierons tous.

# Chapitre 8

## *Comment Singapour a écrasé les médias indépendants*

*Chee Soon Juan*

*Directeur de l'Open  
Singapore Centre Président  
de l'Alliance for Reform and  
Democracy in Asia*

Lors d'une conférence de presse à Los Angeles en 1998, Lee Kuan Yew, ministre d'État de Singapour a déclaré : « Singapour a géré ce flot incessant d'informations non pas en le bloquant mais en présentant son point de vue en parallèle ... Nous défendons notre position dans un débat contradictoire et laissons chacun se faire une opinion ».

Pardonnez-moi si je ne suis pas transporté d'enthousiasme. Voyez-vous, je sais une chose que beaucoup d'entre vous ignorent : comment les médias de Singapour ont été écrasés et comment l'information est toujours étroitement contrôlée dans cette prétendue plaque tournante de l'information.

Tout au long des années 1960 et 1970, le gouvernement a systématiquement arrêté et poursuivi des journalistes et des rédacteurs en chef de journaux, et certains ont été emprisonnés sans jugement pendant des années. Plusieurs journaux indépendants, accusés de se livrer à des opérations occultes et de faire l'apologie du communisme ont été interdits.

Aujourd'hui la presse écrite locale est regroupée au sein de Singapore Press Holdings, qui contrôle toutes les grandes publications du pays. Le président de la société est un ancien ministre du cabinet et un proche associé de Lee Kuan Yew. L'équipe est constituée d'agents du renseignement. L'ancien président de la société avait été chef du Département de la sécurité intérieure, la redoutée police secrète de Singapour.

Pranay Gupte, un ancien chroniqueur du Straits Times, le quotidien local du matin, a dit de ce journal : « Le Straits Times n'a pas de concurrent à Singapour. Il est entièrement contrôlé par une société appelée Singapore Press Holdings, dont les actions se négocient sur la place publique, mais dont les affaires sont étroitement surveillées par le gouvernement du Premier Ministre,

M. Lee Hsien Loong, fils du père fondateur de Singapour, l'ancien premier ministre Lee Kuan Yew ».

Les membres de la rédaction n'ont pratiquement aucune qualification en tant que journalistes. Lorsque j'y travaillais, mon supérieur direct était Mme Chua Lee Hoong, un agent du renseignement âgée d'une trentaine d'années. Les autres rédacteurs principaux sont issus de la bureaucratie singapourienne et des services de la sûreté de l'État. Tous conservent des liens avec les services du renseignement de l'État qui surveillent tout et tout le monde.

La presse audiovisuelle est soumise depuis sa création au ferme contrôle des autorités.

Ayant réussi à mettre au pas les médias locaux, le Gouvernement de Singapour s'est attaqué à la presse étrangère. Les unes après les autres, les publications régionales et internationales qui critiquaient les décisions du Parti d'action populaire au pouvoir et qui ne publiaient pas la réponse du gouvernement dans son intégralité ont vu leur diffusion réduite.

Times, Newsweek, l'Asian Wall Street Journal, Asiaweek, la Far Eastern Economic Review, The Economist, l'International Herald Tribune et l'agence de presse Bloomberg ont tous été attaqués en justice et/ou poursuivis en dommages et intérêts pour diffamation et ont dû payer des amendes colossales ou ont vu leur distribution limitée.

Dans ses démêlés avec le Gouvernement singapourien la presse étrangère a

## CHAPITRE 8 Comment Singapour a écrasé les médias indépendants

capitulé plus d'une fois. Dans certains cas la bataille a été longue, mais dans d'autres la détermination des publications à défendre leurs droits n'a pas fait long feu. Au bout du compte, même les médias étrangers semblent avoir transigé avec leur intégrité. Le résumé le plus juste, et ô combien décourageant de la situation de la presse étrangère à Singapour est ce témoignage de l'ancien rédacteur en chef du Far Eastern Economic Review, Derek Davies :

« Lee (Kuan Yew) n'étant pas parvenu à empêcher les médias étrangers de « se mêler des affaires intérieures de Singapour », m'a dit qu'au lieu de tenter de contrôler la rédaction des journaux et les journalistes, il viserait les poches des propriétaires et des imprimeurs. « Je vous frapperai là où ça fait mal. Et on verra alors ce qu'il en est de votre engagement en faveur de la liberté de la presse ... N'oubliez pas, je peux vous faire plus de mal que vous ne pouvez m'en faire ». Un projet de loi a ensuite été rédigé qui tendait à donner au gouvernement le pouvoir de limiter la vente des publications étrangères à Singapour et donc de réduire leurs recettes provenant du tirage et de la publicité, et d'exercer ainsi des pressions directes et plus efficaces sur la rédaction des journaux. À part moi je pensais que les publications étrangères ne plieraient pas devant de telles pressions, mais je me trompais complètement et Lee avait tout à fait raison. »

En 1998, après que CNN, la BBC et CNBC m'eurent interviewé, le ministre de l'information et des arts a déclaré au Parlement : « Voyez comment les chaînes étrangères sont devenues un instrument de la politique intérieure de la Malaisie et de l'Indonésie. Il y a de quoi être inquiet ». Peu après, le gouvernement a adopté des lois lui permettant de poursuivre les stations de radio et chaînes de télévision étrangères pour ingérence dans les « affaires intérieures » de Singapour.

En 1996, le Parti démocratique d'opposition a produit un petit film vidéo exposant sa politique et son programme. Le gouvernement l'a interdit, puis a modifié la loi sur les films pour frapper d'illégalité totale les films vidéo des partis politiques.

Il y a quelques années, des professeurs de l'enseignement supérieur ont réalisé un petit documentaire sur un leader de l'opposition. La police a averti les producteurs qu'ils encouraient une peine d'emprisonnement s'ils ne retiraient pas cette œuvre du Festival international du film de Singapour. De la même façon, il a été enjoint à un cinéaste auteur d'un reportage sur ma personne de retirer son film du festival sous peine d'emprisonnement.

Quoi d'étonnant ensuite que Reporters sans frontières classe Singapour à la 147<sup>e</sup> place sur 167 dans son rapport annuel sur la liberté de la presse, un peu avant la Libye et le Zimbabwe ? L'organisation a désigné l'ancien premier ministre Goh Chok Tong comme un « prédateur de la liberté de la presse » en 2003, aux côtés de gens tels que Fidel Castro, Robert Mugabe et Kim Jong-Il.

En ce qui concerne l'Internet, le Parti d'action populaire n'a pas besoin de fermer des sites. En effet Singapour doit préserver son image factice de société ouverte et moderne, que le recours à de telles techniques grossières ne pourrait que ternir.

En 1997, le fournisseur d'accès à l'Internet contrôlé par le gouvernement, SingNet, a envoyé un message à ses abonnés les informant que le Ministère de l'intérieur avait accédé à leurs comptes pour maîtriser un virus. Sans aborder la question de la légalité de l'opération, la société s'est excusée de l'intrusion en ces termes : « Nous regrettons de ne pas avoir davantage réfléchi aux inconvénients que cet exercice a pu avoir pour vous et de n'avoir pas tenu suffisamment compte de vos besoins ». Que d'égards ! Pendant ce temps-là les usagers de l'Internet à Singapour vérifiaient fébrilement leurs messages et leurs dossiers pour s'assurer qu'ils n'avaient rien dit qui ne soit pas politiquement correct.

Ces dernières années, des internautes militants qui s'étaient identifiés ont été l'objet d'enquêtes de la police pour avoir fait circuler des messages critiquant des agents de l'État. L'un d'entre eux a été menacé de poursuites pour diffamation.

Par ailleurs, le régime singapourien exerce un contrôle très sévère sur la société. Les manifestations publiques sont interdites. En vertu de la loi relative à la sécurité intérieure, des citoyens continuent d'être détenus pour des périodes indéterminées sans avoir été jugés.

Des agents du parti au pouvoir continuent de poursuivre en justice des leaders d'opposition et de les acculer à la faillite. J'ai ainsi été poursuivi en justice pour diffamation par mon chef de département et par un parlementaire, membre du Parti d'action populaire, lorsque j'ai contesté mon licenciement de l'Université nationale de Singapour, où j'enseignais.

Ce licenciement est intervenu trois mois après mon passage à l'opposition et ma candidature aux élections. Les tribunaux m'ont ordonné de verser aux plaignants 300.000 dollars des États-Unis de dommages et intérêts. En 2001, j'ai de nouveau été poursuivi en justice pour avoir mis en cause le prêt

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

consenti par Singapour au régime de Suharto en 1977. Les tribunaux m'ont ordonné de verser à titre de dommages et intérêts 300.000 dollars des États-Unis à Lee Kuan Yew et Goh Chok Tong, les deux anciens premiers ministres. Ne pouvant m'acquitter de cette somme, je serai bientôt déclaré en faillite, ce qui m'empêchera de me présenter aux élections.

Sous les régimes autoritaires, la presse locale est généralement la première à être achetée et utilisée par le gouvernement pour qu'elle diffuse son message. Persécutée, elle capitule souvent. Les médias internationaux, en revanche, ont les moyens de tenir bon et de résister aux autocrates. Lorsqu'ils cèdent aux pressions financières, c'est la démocratie qui recule.

S'il est vrai que la mondialisation nous lie les uns aux autres, soyons aussi attentifs aux droits et aux besoins des citoyens des États autoritaires, où la société civile nationale ne peut intervenir au nom des citoyens. La société civile internationale, dont font partie les médias, a la responsabilité de veiller à ce que les avantages obtenus ne portent pas atteinte à la démocratie et à ce que les intérêts financiers ne l'emportent pas sur les droits.

J'espère que la communauté internationale prêtera davantage attention à la répression qui sévit toujours à Singapour et qu'elle aidera les groupes qui œuvrent en faveur de la démocratie dans ce pays à organiser leur défense et à agir pour le changement.

## *Campagne contre l'emprisonnement des journalistes qui font leur métier*

*Adapté du Rapport annuel  
de Arab Press Freedom  
Watch, décembre 2004*

*En 2004 la campagne en faveur de la réforme  
des lois sur les médias dans le monde arabe s'est  
concentrée sur l'abolition de la peine d'emprisonnement  
sanctionnant les délits de publication ou d'opinion.*

*En Syrie, la durée de la peine d'emprisonnement peut aller jusqu'à  
10 ans. Si le procureur décide que l'infraction constitue une atteinte  
à la sécurité nationale ou à la stabilité du régime, l'accusé encourt  
une peine d'emprisonnement à vie ou même la peine de mort.*

*L'emprisonnement pour délit de publication est l'un des aspects  
peu glorieux des lois restreignant l'activité des médias dans le  
monde arabe. Son abolition serait un pas en avant dans les  
efforts pour débarrasser la réglementation applicable aux médias  
dans le monde arabe de son caractère antidémocratique.*

*Certains chefs d'État arabes ont eu le courage de se  
prononcer contre l'emprisonnement pour délits de  
publication et d'opinion mais leurs déclarations n'ont  
été suivies à ce jour d'aucune mesure concrète.*

*Il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression. Cette liberté  
est incompatible avec les réglementations répressives et les  
châtiments corporels dont sont menacées les personnes qui disent  
ce qu'elles pensent et expriment leur opinion de manière pacifique.*

# Troisième partie

## Pauvreté, droits de l'homme et rôle des médias

Bien que tous les gouvernements ou presque, lorsqu'ils ont signé la Déclaration universelle des droits de l'homme, aient pris l'engagement de respecter la liberté d'informer et d'être informé, la triste réalité est que beaucoup ne le font pas. La présente section montre comment ces droits sont implacablement bafoués et soulève aussi des questions concernant ce que l'on appelle le « journalisme du développement ».

# Chapitre 9

## *Interdit en Tunisie*

Sophie Piekarec

Directrice de  
TUNeZINE.com

C'est Zouhair Yahyaoui, le premier cyberdissident tunisien à avoir été emprisonné, qui devrait lui-même raconter son histoire, mais il est malheureusement décédé à l'âge de 37 ans d'une crise cardiaque.

En tant que membre de la direction du site Web que Zouhair avait fondé, TUNeZINE.com, je suis heureuse d'avoir l'occasion d'évoquer sa mémoire et de parler du combat que nous avons mené.

Diplômé en économie, Zouhair n'était pas journaliste de formation. Peut-être n'avait-il jamais songé qu'il pourrait un jour devenir journaliste. Il a découvert l'Internet lorsque le premier cybercafé a ouvert ses portes en Tunisie et s'est rendu compte, en surfant, que le réseau lui donnait accès à une grande quantité d'informations sur l'opposition politique et sur les violations des droits de l'homme. Ces informations, jamais publiées dans la presse locale, étaient diffusées depuis l'étranger, notamment par des organisations non gouvernementales comme Amnesty International.

Zouhair a créé le site TUNeZINE en juin 2001. Le succès fut immédiat - tant et si bien que le site fut bientôt interdit par le gouvernement, comme tout autre site dénonçant les violations des droits de l'homme.

Sous le pseudonyme de *ettounsi* (le Tunisien), Zouhair a écrit des articles satiriques tournant en dérision le Président tunisien, Ben Ali, pour la plus grande hilarité de ses lecteurs, ce qui, bien sûr, n'a pas été du goût des autorités. Traqué, arrêté, emprisonné pendant un an et demi puis relâché à la suite d'une campagne internationale, il est sorti de l'épreuve très affaibli mais n'a pas tardé à reprendre ses activités.

La liberté de la presse est pratiquement inexistante en Tunisie, pays qui doit accueillir en novembre 2005 le Sommet mondial sur la société de l'information.

Le journaliste Hamadi Jebali a été emprisonné pendant 14 ans pour « appartenance à une organisation illégale ». Un autre journaliste, Abdallah Zouari, récemment libéré après une quinzaine d'années passées en prison, est victime de harcèlement et d'actes d'intimidation de la part des autorités, ce qui l'empêche de reprendre une vie normale.

S'il n'y a pas davantage de journalistes en prison en Tunisie, c'est parce qu'il est tout simplement impossible de faire du journalisme indépendant. La censure frappe bien avant la publication d'un article et il est donc très rare que soit publié dans la presse un article qui donne lieu à une arrestation.

En 2003, le magazine *Réalités* a publié un article signé par le journaliste Hedi Yahmed sur la situation dans les prisons tunisiennes. L'article ne décrivait pas la réalité de la situation dans toute son horreur, il n'en donnait qu'un aperçu. Mais c'était semble-t-il déjà trop pour le gouvernement. Le journal a été distribué dans les kiosques, mais retiré de la vente dès leur ouverture.

Le journaliste, quant à lui, a été appelé à comparaître devant un juge d'instruction, puis empêché d'exercer son activité par la direction du journal, qui l'a mis en « congé illimité » avant de le contraindre à l'exil.

Ce qui nous a surpris à l'époque, c'est que la censure ait laissé passer l'article. Yahmed a expliqué que, normalement, tout article devait avoir l'aval de trois censeurs qui lisaient tout avant publication. Apparemment, cet article

## CHAPITRE 9 Interdit en Tunisie

n'a été lu que par une personne qui a pris le risque de donner son accord. Il s'agissait de Lotfi Hajji qui, par la suite, a créé le Syndicat des journalistes tunisiens face à l'Association des journalistes tunisiens, inféodée au gouvernement et d'ailleurs exclue de la Fédération internationale des journalistes.

Des journalistes tunisiens ont été non seulement emprisonnés, mais aussi torturés. Ce fut le cas de Zouhair, soumis à la torture dès son arrestation. En réalité, le climat est tel à l'intérieur du pays qu'il est totalement impossible pour les journalistes de faire leur travail et encore moins de le rendre public. Même les médias tunisiens à l'étranger sont surveillés et soumis à des pressions de la part du régime.

Sihem Ben Sedrine qui, en 2000, avait dénoncé la corruption au sein du gouvernement sur une chaîne tunisienne basée à Londres, a été arrêté à son retour en Tunisie.

En France, une petite chaîne de télévision tunisienne, El Hiwar, émettait jusqu'à une date récente deux heures par semaine par satellite. Les émissions étaient réalisées avec les moyens du bord, du mieux possible, dans un studio rudimentaire qui n'était autre que la salle de séjour d'un particulier avec un drap blanc tendu derrière le présentateur.

Malheureusement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de France a été alerté, probablement par des représentants du régime tunisien, et a adressé une mise en garde à la chaîne pour défaut de pluralisme, apparemment parce que les représentants du Gouvernement tunisien n'avaient pas donné suite aux invitations répétées de la chaîne.

TUNeZINE a également été poursuivi en justice par une mystérieuse « association des usagers des médias en Europe » qui, curieusement, se spécialise dans les plaintes contre les journalistes qui écrivent

des articles sur les violations des droits de l'homme en Tunisie.

Les lois qui protègent le pluralisme dans les pays où celui-ci est une réalité rendent la diffusion des informations problématique dans des pays où il n'existe absolument pas, comme la Tunisie.

La sensibilisation de l'opinion aux questions relatives aux droits de l'homme par les médias est indispensable à l'édification d'une société juste. Mais comment peut-on intensifier cette sensibilisation si, même en France, les autorités tunisiennes ou leurs agents utilisent le système judiciaire pour museler le pluralisme ? Des voix différentes devraient pouvoir se faire entendre, y compris de l'étranger si nécessaire.

À plusieurs reprises pendant la conférence nous avons entendu répéter la « formule magique » : *la bonne gouvernance* va de pair avec *la liberté de la presse*, laquelle concourt à la bonne gouvernance, tant il est vrai que la presse protège la démocratie qui à son tour protège sa liberté. Mais comment briser à l'inverse ce cercle vicieux : la *dictature* est synonyme de *presse muselée*, et donc de *public mal informé*, ce qui conforte la *dictature* ? Le seul moyen sûr réside dans une intervention extérieure en faveur du respect des droits de l'homme.

Les États et leurs diplomates se doivent plus que jamais d'assumer leurs responsabilités en veillant à ce que les pays qui signent des engagements sur la liberté de la presse ou les droits de l'homme respectent ces engagements.

Il importe au plus haut point qu'un plus grand nombre de voix officielles s'élèvent contre les menaces intolérables qui pèsent sur les journalistes dans des pays comme la Tunisie. Lorsque la presse est muselée, c'est la population tout entière qui est bâillonnée.

# Chapitre 10

## *Les forces obscures qui font obstacle au droit de savoir des citoyens*

Donat M'Baya

Tshimanga,

*Président de Journalistes  
en danger (République  
démocratique du Congo)*

Ratifier des instruments juridiques est une chose, les appliquer en est une autre.

Plus de la moitié des États membres de l'ONU ne respectent pas le droit des citoyens à une information pluraliste proclamé à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ou n'autorisent pas les journalistes à fournir cette information.

Dans de nombreux pays les journalistes sont menacés, brutalisés, emprisonnés, persécutés et assassinés pour avoir fait leur métier, dont l'exercice est garanti en principe par des instruments internationaux.

Les journalistes sont toujours des proies faciles dans les zones de conflit. Témoins gênants qui rapportent ce qu'ils voient et entendent concernant les violations massives des droits de l'homme, ils sont jugés indésirables par certains. Il n'est pas toujours facile d'interdire leur présence dans ces régions, aussi recourt-on de plus en plus souvent au meurtre pur et simple pour les réduire au silence.

En Afrique, parmi les journalistes qui ont été assassinés pour avoir enquêté sur des maux tels que la corruption, le trafic d'armes et de drogue, les assassinats et les abus de pouvoir, on peut citer Norbert Zango au Burkina Faso, Carlos Cardoso au Mozambique, Guy-André Kieffer en Côte d'Ivoire et Deida Heydara en Gambie.

Dans les zones de conflit, la pratique se répand d'enlever des journalistes et des travailleurs des médias à seule fin d'obtenir une rançon.

La condamnation à des peines d'emprisonnement est le principal moyen utilisé en Afrique pour intimider et faire taire les journalistes qui osent dénoncer les dictatures brutales et choquantes. On les emprisonne sous le prétexte d'insulte aux autorités ou aux institutions, d'écrits ou allégations diffamatoires, de diffusion d'informations mensongères, d'incitation à la révolte ou d'intelligence avec l'ennemi.

Dans certains pays, comme la République démocratique du Congo, la vérité des faits allégués par un journaliste n'intéresse pas le juge lors d'un procès en diffamation. Seul compte « l'honneur bafoué » de tel ou tel dignitaire ou de telle ou telle institution.

En manipulant le pouvoir judiciaire, quiconque, dans certains pays, jouit d'un minimum de pouvoir politique, économique ou militaire, peut se venger en toute impunité en envoyant des journalistes en prison ou en les faisant flageller.

Des formes plus subtiles de répression se dissimulent sous les apparences de la légalité, comme l'obligation d'acquitter des droits faramineux pour créer une chaîne de radio ou de télévision ou une agence de presse, les amendes d'un montant exorbitant infligées aux sociétés de médias en infraction, l'imposition de critères très stricts en matière de formation qui rendent difficile l'obtention d'une carte de presse, ou la manipulation du marché de la publicité.

De plus en plus, la raison d'État et les intérêts économiques l'emportent sur la défense des droits de l'homme. Même les États les plus répressifs se voient confier un rôle dans les instances chargées de veiller au respect des droits de l'homme. Il est temps de mettre fin à cette hypocrisie.

# Chapitre 11

## *Le journalisme du développement : une expérience ratée*

*Kunda Dixit*  
*Rédacteur en chef*  
*du Nepali Times*  
*(Népal)*

Je me souviens d'avoir participé en 1985, en tant que jeune reporter népalais, à un séminaire intitulé « La pauvreté et les médias ». Vingt ans après, nous voici à Dakar en train de parler de la même chose, mais sous un autre intitulé : « Les médias et la pauvreté ».

Le fait est qu'il y a eu peu de changement. La pauvreté sévit toujours, peut-être plus que jamais. La fracture numérique est venue s'ajouter à la fracture scolaire, hospitalière et économique. Et toutes ces fractures existent à l'échelle de la planète comme à l'intérieur de nos pays.

Peut-être était-ce trop attendre des médias qu'espérer qu'ils parviendraient à eux seuls à faire évoluer des problèmes structurels ancrés dans nos sociétés. Ces contradictions ont des causes historiques et requièrent probablement d'autres remèdes. Les médias n'étaient pas une solution, mais peut-être que la façon de pratiquer le journalisme était un aspect du problème.

Beaucoup d'entre vous s'en souviennent sans doute, les pays en développement ont tenté dans les années 1970 d'inciter les médias à s'intéresser aux questions liées à la pauvreté et au développement. Le Nouvel ordre mondial de l'information a été un effort méritoire, mais il a sombré après n'être devenu guère plus qu'un mécanisme d'échange de communiqués de presse émanant des gouvernements.

Le concept de « journalisme du développement » remonte également à cette période. Pendant dix ans ou plus, quantité de séminaires et d'ateliers ont été organisés pour montrer aux journalistes comment écrire des articles sur le développement. Des organisations de donateurs ont injecté des fonds dans la formation de « journalistes du développement ». Malheureusement, le journalisme du développement a lui aussi fini par ne produire rien d'autre que de vagues articles sur des projets d'irrigation ou le biogaz que les directeurs de publication regardaient d'un œil terne. Ces reportages étaient relégués dans les pages centrales des journaux et servaient de bouche-trous. Nous pensions que puisque nous étions du tiers monde, nous pouvions pratiquer un journalisme de troisième ordre en toute impunité.

Pire, des fonds étaient disponibles pour financer les reportages sur la pauvreté. Et nous en sommes arrivés à ne plus écrire ou à ne plus réaliser d'émissions sur le développement qu'à condition d'être payés. Nous produisions des reportages vendeurs sur des sujets allant de l'environnement au développement humain durable en passant par l'égalité entre les sexes et le VIH/sida. C'était du travail bâclé, incapable de traiter plus d'un sujet à la fois.

C'est ainsi que des aspects essentiels du développement sont passés au second plan et que la pauvreté a été banalisée. Rien d'étonnant à ce que ce type de reportage non seulement n'ait été d'aucun effet sur la pauvreté, mais qu'il ait fini par porter atteinte à la crédibilité des médias eux-mêmes. La leçon à tirer de ce triste épisode et des décennies perdues du développement est que nous ne devons plus jamais nous écarter des règles universelles du journalisme et des valeurs du professionnalisme.

Nous ne devons plus perdre de temps à inventer de nouveaux genres tels que le journalisme du développement, de l'environnement ou de la paix. Il n'y a que deux sortes de journalisme : le bon et le mauvais.

Le bon journalisme est nuancé, il va au-delà des événements du quotidien et tente non seulement de rapporter des faits, mais aussi d'expliquer et d'interpréter. Après tout, les faits, s'ils sont présentés de façon sélective, peuvent mentir. Le bon journalisme ne s'arrête pas aux gros titres, il examine et analyse les causes structurelles de la pauvreté de manière approfondie,

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

avec passion, professionnalisme, rigueur et souci de l'objectivité.

Nous ne demandons pas aux journalistes de devenir des militants et de se mettre à agiter des drapeaux, mais ils ne sauraient être de simples observateurs passifs de la misère et du dénuement autour d'eux. Un journaliste consciencieux et motivé porte sur les événements un regard aigu et pénétrant.

La persistance et la gravité de la pauvreté dans le monde et l'urgence de lui trouver des solutions sont telles que les reportages et les articles consacrés à cette crise ne peuvent plus être considérés comme des bouche-trous destinés à meubler la partie magazine des journaux. Le développement dans nos pays devrait être un sujet où sont abordées les questions économiques, politiques, budgétaires, socioéconomiques et qui est traité en première page.

Le débat sur le Nouvel ordre mondial de l'information est peut-être mort, mais bon nombre des préoccupations qu'il a soulevées sont plus d'actualité que jamais. La pauvreté et les inégalités n'ont jamais été plus graves en dépit des progrès technologiques extraordinaires des vingt dernières années.

En fait ce sont paradoxalement les nouvelles techniques de l'information et des communications qui constituent le principal obstacle à un traitement sérieux de la pauvreté. L'avalanche de nouvelles 24 heures sur 24, la concentration des entreprises de médias dans les mains de quelques groupes internationaux et la surabondance de l'information sur l'Internet laissent moins de place pour un journalisme s'attachant à mettre en lumière les causes fondamentales de la pauvreté. Les reportages, quand il y en a, sur la pauvreté, réduisent celle-ci à une caricature grotesque, présentent une image stéréotypée des régions, banalisent la souffrance et donnent à penser que la cause est perdue d'avance.

Soyons réalistes : les médias ne peuvent mettre fin à la pauvreté. Mais si nous, journalistes, n'en parlons pas de manière intelligente (avec conviction et indignation), les médias deviendront un frein à la lutte contre la pauvreté. Si nous voulons que les médias améliorent la gouvernance de manière que celle-ci ait un impact sur la pauvreté, il faut qu'eux-mêmes soient mieux gouvernés.

Des reportages faisant ressortir les causes structurelles de la pauvreté permettraient de prévenir les conflits à la manière d'un système d'alerte précoce en appelant l'attention sur les disparités, les griefs et les frustrations dès leur apparition - avant que les tensions ne dégénèrent en violence.

En exposant les mesures de réduction de la pauvreté qui ont donné des résultats positifs et en expliquant comment il est possible de les multiplier, les médias peuvent devenir des messagers d'espoir. Il ne faut jamais sous-estimer la force d'un bon exemple.

Des médias libres et indépendants peuvent être les agents d'un changement dans le sens de la bonne gouvernance. Il existe de nombreux exemples de médias qui encouragent le débat public sur les enjeux nationaux, obligent les responsables à rendre des comptes et donnent aux communautés les moyens d'agir en permettant à ceux dont la voix n'est jamais entendue par les décideurs des lointaines capitales de s'exprimer.

Il y a d'autres défis. La marchandisation excessive des médias a eu un effet négatif sur la teneur de l'information. Des médias tributaires de la publicité ne sont pas intéressés par des reportages démoralisants sur la pauvreté. Dans un pays dont nous tairons le nom, il existe une revue qui publie, au moins deux fois par an, un reportage sur la manière de perdre du poids quand plus de la moitié des enfants de ce pays vont tous les soirs se coucher sans avoir mangé à leur faim.

À l'autre extrême, il y a les médias contrôlés par le gouvernement, en particulier la radio, qui ne retiennent que les aspects positifs.

La juste voie entre ces deux extrêmes passe par une meilleure formation et une motivation accrue des journalistes, ainsi que par l'imitation des modèles d'organes de radiodiffusion de service public et de stations de radio locales qui, partout où on a tenté de les mettre en œuvre, ont permis à la population de se prendre en main et de mieux contrôler sa destinée.

Nous n'avons que faire de nouveaux séminaires *ad hoc* sur « la pauvreté et les médias ». Il nous faut assurer la diffusion d'informations pertinentes sur la pauvreté en révisant les programmes de formation des écoles de journalisme pour y intégrer les éléments nécessaires - non seulement dans les pays du Sud mais aussi dans ceux du Nord, où les élèves doivent comprendre comment la surconsommation, le gaspillage des ressources et la protection commerciale contribuent à la pauvreté dans le monde.

Nous avons aussi appris de l'expérience ratée du journalisme du développement qu'il ne fallait pas seulement insister sur les compétences professionnelles fondamentales des journalistes, mais inviter aussi ces derniers à prendre conscience de la nécessité de rendre compte des questions liées au développement de manière novatrice et approfondie, en montrant comment elles s'articulent les unes aux autres.

Mon propre pays, le Népal, qui avait autrefois une presse parmi les plus libres du monde, la soumet aujourd'hui à un contrôle digne de l'ère soviétique. Je terminerai en disant que je suis convaincu que les médias ne peuvent contribuer à rétablir la paix et à favoriser le progrès qu'à condition d'être libres. Si leur indépendance et leur crédibilité sont limitées et amoindries par des États qui traitent la presse libre comme une ennemie, tout ce que je viens de dire est vain.

# *Pourquoi le bon journalisme est indispensable au développement*

Luc-Joël Gregoire  
Économiste principal du  
Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
(PNUD)

*Des médias libres et indépendants sont un instrument important du développement. Ils favorisent une évolution positive en ce qui concerne les pratiques économiques et sociales, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'accès aux services sociaux essentiels.*

*On constate une nette corrélation positive entre le pouvoir des médias, la responsabilisation des dirigeants et les progrès accomplis dans le sens du développement humain durable.*

*Les politiques de promotion de l'information et d'élargissement de l'accès aux données sont essentielles. Elles contribuent à promouvoir la bonne gouvernance, l'information, l'éducation, la communication, les changements de comportement et une réponse mieux adaptée aux obstacles auxquels se heurte la lutte contre la pauvreté.*

*La société civile joue un rôle important dans l'accroissement des possibilités en matière de démocratie et de développement. Dans l'Afrique subsaharienne, il lui manque, en dépit de son dynamisme, les moyens et le soutien qui lui permettraient de participer efficacement à l'élaboration, au contrôle et à l'évaluation des politiques et des programmes de développement.*

*Les pauvres ont en général peu d'influence sur les décisions qui affectent leurs vies et les femmes pauvres ont moins que quiconque voix au chapitre.*

*Pour que les pauvres puissent se faire entendre, il faudrait leur donner plus de possibilités dans les domaines économique et politique de manière que les gouvernements prennent au sérieux leurs opinions et leurs préoccupations - mais aussi pour qu'eux-mêmes puissent prendre les initiatives indispensables pour surmonter leurs problèmes.*

# Quatrième partie

## L'accès à l'information, un droit fondamental

Sans accès à l'information détenue par les organismes publics et, dans certains cas, par des entreprises privées ou d'autres organisations, les citoyens peuvent difficilement prendre une part active à la vie de la société ou bénéficier d'une bonne gouvernance efficace. Les contributions ci-après abordent sous différents angles la question de la transparence et de l'accès à l'information.

# Chapitre 12

## *L'accès à l'information est encore insuffisant partout dans le monde*

*Toby Mendel*

*Directeur du Programme  
juridique d'Article 19*

La question de l'accès à l'information, c'est-à-dire ici principalement à l'information détenue par les organismes publics, est au cœur de la notion de bonne gouvernance même et de l'idée de démocratie.

Comme en témoigne le véritable déferlement de lois sur l'information que connaît le monde

- plus de 60 pays en ont adopté - il est maintenant presque universellement reconnu que les organismes publics détiennent de l'information non pour leur bénéfice propre, mais au nom des citoyens, et qu'à la seule exception d'un petit nombre de cas où des intérêts publics et privés prioritaires sont en jeu, chacun devrait y avoir accès.

L'accès à l'information est au cœur de la question des médias et de la gouvernance. Il favorise la bonne gouvernance de diverses manières : il est le fondement de toute consultation électorale, contribue à garantir la transparence, est un élément central de la participation et un instrument essentiel de la lutte contre la corruption. De lui dépend aussi le rôle que jouent les médias dans la gouvernance car il est d'une utilité essentielle pour le journalisme d'investigation.

Très peu de lois sur l'accès à l'information ont été adoptées en Afrique et certaines de celles qui l'ont été, là ou ailleurs dans le monde, ne satisfont pas aux normes les plus élémentaires. Je crois donc utile de réitérer certains des principes fondamentaux qui devraient présider à l'élaboration de ces textes.

Il est de la plus haute importance qu'une loi sur l'accès à l'information soit fondée sur le principe de divulgation maximale, qui veut que toutes les informations détenues par des organismes publics soient censées être portées à la connaissance du grand public.

Cela implique une rupture totale avec le passé puisque avant l'adoption de telles lois, la tendance dans la plupart des pays était plutôt au secret qu'à la divulgation. La nouvelle règle est l'élément central du dispositif inédit institué par la loi sur l'accès à l'information, et il importe qu'elle soit présentée clairement comme le fondement même de cette loi.

Toute loi sur l'accès à l'information admet que la divulgation d'informations peut être refusée en raison de certains intérêts publics ou privés supérieurs. Mais si les exceptions sont trop nombreuses, c'est toute la raison d'être de la loi qui est compromise.

Il convient donc que les exceptions soient énoncées en termes clairs et précis et que l'accès à l'information soit garanti, au risque même de porter atteinte à un intérêt légitime, à moins que le préjudice l'emporte sur l'intérêt public en matière d'accès à l'information.

La loi doit aussi préciser la manière dont elle s'articule avec les lois sur le secret et disposer qu'en cas de conflit, c'est elle qui prévaut.

Dans la plupart des pays, diverses lois, dont certaines ont été adoptées il y a de nombreuses années, bien avant l'avènement des notions modernes de démocratie ouverte, contiennent quantité de dispositions relatives au secret. Si le nouveau régime d'accès à l'information ne l'emporte pas sur l'ancien fondé sur le secret, le principe de divulgation maximale ne sera pas convenablement appliqué.

## CHAPITRE 12 L'accès à l'information est encore insuffisant partout dans le monde

La loi sur l'accès à l'information doit instituer un organe administratif de contrôle indépendant, habilité notamment à examiner et trancher les recours présentés en cas de refus d'accès à l'information. En l'absence de droit de recours, l'accès à l'information relève essentiellement du pouvoir discrétionnaire des autorités, ce qui, évidemment, n'est pas une garantie de bonne application du principe de divulgation maximale.

Un recours en justice restera en principe possible, mais ce n'est pas une solution pratique pour la plupart des gens, pour des raisons à la fois de temps et de coût. Il est donc d'une certaine importance de ménager la possibilité de contester une décision devant une autorité administrative indépendante.

La nécessité d'un système de recours administratif indépendant peut être démontrée par des exemples tant positifs que négatifs.

La loi sud-africaine sur l'accès à l'information est l'une des meilleures du monde, mais elle ne prévoit pas de recours administratif en cas de refus d'accès à des informations opposé par un organisme public. Des militants sud-africains, conscients de cette grave lacune, se sont mobilisés pour faire changer la loi.

Au Mexique, en revanche, il existe un organisme administratif indépendant puissant, institué par la loi sur l'accès à l'information, qui connaît des recours contre les refus d'accès à l'information et a en outre une fonction plus générale de sensibilisation. Cet organisme joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des réglementations relatives à l'accès à l'information, ce qui prouve l'importance d'un tel mécanisme de contrôle.

Le problème majeur auquel se heurtent ceux qui s'efforcent de promouvoir la mise en œuvre progressive de lois relatives à l'accès à l'information est la culture du secret que pratiquent encore la plupart des gouvernements.

Il ressort d'une étude récente de l'Open Democracy Advice Centre en Afrique du Sud, le premier pays d'Afrique à avoir adopté une loi sur l'accès à l'information, que 70 % environ de la totalité des demandes d'informations restent sans suite aucune. Cette proportion élevée de ce qui est qualifié de « refus muets » montre que les organismes publics ne se soucient aucunement de leurs obligations en matière de divulgation de l'information.

Il n'y a pas de solution toute faite à ce problème et il faudra sans doute du temps pour faire évoluer la culture du secret. Je peux, toutefois, proposer quelques activités propres à y contribuer.

Tout d'abord, et c'est le plus évident, il y a la formation. La formation peut avoir divers effets posi-

tifs, en rappelant aux fonctionnaires leurs devoirs au regard de la loi, en apportant des éclaircissements sur les procédures d'application de la loi et sur ce qu'il est légitime de tenir secret et ce qu'il faut divulguer, et en mettant l'accent sur le rôle et l'importance d'une politique d'ouverture.

Deuxièmement, il est bon que des fonctionnaires de haut rang et/ou des hommes politiques influents fassent savoir l'importance qu'ils attachent à la mise en œuvre effective des systèmes de divulgation. Ainsi les fonctionnaires comprendront que c'est une priorité du gouvernement et seront mieux enclins à appliquer pleinement la loi.

Troisièmement, les autorités devraient intégrer un mécanisme de récompense ou de reconnaissance du respect de l'obligation de divulgation dans les systèmes actuels de gestion courante du personnel. Tout dépendra de la structure du service considéré mais il pourrait s'agir, par exemple, de tenir compte de la conduite adoptée en matière de divulgation de l'information lors de la notation des employés ou de prévoir un système de récompense pour ceux qui se seront distingués dans ce domaine.

Quatrièmement, ceux qui n'appliquent pas la loi correctement devraient être sanctionnés. De nombreuses lois prévoient des sanctions applicables aux personnes qui empêchent délibérément l'accès à l'information. Bien que cela soit important, l'expérience prouve que dans la pratique il y a peu de chances que lesdites sanctions soient appliquées, si ce n'est peut-être dans des cas exceptionnels. Il pourrait être bon également d'envisager d'imposer des sanctions collectives aux organismes publics qui se rendent coupables de graves manquements à leurs obligations juridiques en matière de divulgation de l'information.

Cinquièmement, et à certains égards c'est le plus important, des efforts devraient être faits pour convaincre les fonctionnaires qu'il est dans leur intérêt d'appliquer correctement la loi sur l'accès à l'information. Cette loi devrait avoir pour visée fondamentale de changer les rapports entre les citoyens et le secteur public.

Ce changement peut aider les fonctionnaires à mieux faire leur travail et à avoir un rapport plus harmonieux avec les simples citoyens. La plupart d'entre eux, s'ils comprennent cela, se féliciteront de ce changement car eux aussi sont des citoyens et ils ne tiennent pas à avoir des rapports hostiles ou même improductifs avec la société dans laquelle ils vivent.

Article 19, en collaboration avec plusieurs autres organisations non gouvernementales, réfléchit à un

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

certain nombre de nouvelles orientations majeures dans le domaine de l'accès à l'information.

Tout d'abord, nous avons entrepris d'examiner la question de la transparence des entreprises. Les grandes entreprises, en particulier les sociétés multinationales, sont de plus en plus conscientes des responsabilités qui découlent du rôle très important qu'elles jouent dans nos vies. Le mouvement pour une entreprise citoyenne, comme on l'appelle généralement, commence à reconnaître l'existence de certaines obligations dans le domaine de l'information.

Ces obligations portent, pour la plupart, sur une meilleure diffusion de l'information relative aux actions ayant d'importantes conséquences pour la société, en ce qui concerne par exemple l'environnement, par le biais de sites Web et autres moyens de publication. Mais certaines sociétés commerciales commencent à admettre qu'elles ont aussi l'obligation de répondre aux demandes de renseignements.

Deuxièmement, nous travaillons sur la question de la transparence des organisations intergouvernementales. Celles-ci, tout comme les organismes publics nationaux, détiennent des informations non pour leur bénéfice propre mais au nom du public international. La logique qui s'applique au niveau national en matière de transparence s'applique aussi à elles. Et elles sont de plus en plus nombreuses à en convenir.

Jusqu'à présent notre travail dans ce domaine a porté sur des institutions financières internationales comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. En 2001, Article 19 a présenté des observations à la Banque mondiale dans le cadre d'une étude sur sa politique de divulgation de l'information adoptée en 1993. Nous avons été assez surpris de constater que cette politique était beaucoup plus restrictive que les lois natio-

nales que nous avons l'habitude de commenter.

Nos observations ont retenu l'attention du Bank Information Centre, une organisation non gouvernementale qui militait depuis quelque temps déjà en faveur de la transparence dans les institutions financières internationales. Nous nous sommes aperçus que deux groupes différents s'intéressaient à cette question : ceux dont les efforts étaient axés essentiellement sur les institutions financières internationales et ceux qui concentraient leur action sur l'accès à l'information au niveau national. En février 2003 les deux groupes se sont réunis en Géorgie, aux États-Unis, et l'Initiative mondiale pour la transparence (Global Transparency Initiative (GTI)) a vu le jour.

Depuis, les membres de l'Initiative travaillent ensemble de façon à exploiter les synergies des deux groupes en vue de promouvoir une plus grande transparence dans les institutions financières internationales.

Ce travail a donné des résultats importants. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement ont adopté de nouvelles règles, plus avancées, en matière de transparence. La Banque asiatique de développement, en particulier, a apporté des changements très importants à sa politique, ce qui la place probablement en tête de file dans ce domaine.

Mais au sein du système des Nations Unies, seul le Programme des Nations Unies pour le développement a adopté une politique de transparence, aujourd'hui caduque.

Il me paraît approprié de demander à l'UNESCO, étant donné son rôle de premier plan dans le système des Nations Unies pour ce qui est de la promotion des lois nationales sur l'accès à l'information, de prendre la tête des efforts dans ce domaine au sein du système, et de commencer par adopter sa propre politique d'accès à l'information.

# Chapitre 13

## *Obtenir des informations dans une société de la rumeur*

**Remzi Lani**  
*Directeur de l'Institut  
albanais des médias*

L'une des émissions de télévision les plus connues en Albanie est une émission satirique intitulée Fiks Fare. Se prévalant de la loi albanaise sur l'accès à l'information, les animateurs déposent auprès des institutions publiques des demandes de renseignement du genre : À combien s'élevait la facture de téléphone du Ministre de l'éducation le mois dernier ? Combien coûtait le jet affrété par le Premier Ministre ou le Président ?

L'émission est devenue si populaire que les gens préfèrent maintenant présenter leurs doléances aux journalistes plutôt que de s'adresser directement à la municipalité ou aux ministères.

Nous vivons dans une société de la rumeur plus que de l'information. La culture de la transparence est fragile. La mentalité du secret, fortement ancrée dans les esprits et héritée du passé, veut que l'information soit le monopole de l'État et non un bien public.

Pourtant, la Constitution de 1998 garantit le droit à l'information et, en juin 1999, l'Albanie a adopté une loi sur la liberté de l'information. Cette loi énonce les conditions, procédures et délais d'accès à l'information. Les pouvoirs publics sont tenus de fournir à tout citoyen qui en fait la demande des informations à jour et présentées sous une forme exploitable.

Le principe fondamental posé par la loi est qu'il existe une forte présomption d'accessibilité des documents pour examen. La non-divulgence de documents officiels devrait être l'exception, admissible par exemple lorsque leur divulgation risque de compromettre la sécurité nationale.

Un autre principe important est que la personne demandant des copies de documents officiels n'est pas tenue de motiver sa demande.

Par contre, tout refus de la part des autorités de fournir les informations demandées doit être accompagné d'une déclaration écrite indiquant les raisons et les fondements juridiques du refus.

Certaines catégories de documents doivent être mis à la disposition du public sans demande préalable expresse. En général, la loi est considérée comme étant une bonne loi, conforme aux normes européennes.

Cependant, ni la théorie la meilleure ni le cadre juridique le plus évolué ne sont suffisants. L'accès à l'information est plus une question de pratique que de théorie.

En Albanie, il y a un écart marqué entre la qualité exemplaire de la loi relative à la liberté d'information et son application. La plupart des gens ne croient pas qu'il leur soit possible d'obtenir des informations en en faisant simplement la demande. En outre, les fonctionnaires ont montré qu'ils ne connaissent pas parfaitement la loi et qu'ils l'appliquaient encore moins.

Ce mélange de désabusement d'une part et d'inertie de l'autre fait que la loi reste à maints égards lettre morte.

Une étude menée récemment par le Citizens Advocacy Office montre que les Albanais sont très peu satisfaits des suites données par les fonctionnaires aux demandes de renseignements et se plaignent de problèmes liés à une bureaucratie excessive, à la corruption et à des retards injustifiables.

Selon cette étude, 69 % des employés de l'administration publique à qui des renseignements avaient été demandés ont donné une réponse fautive

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

et n'ont pas respecté les délais ; 15 % ont déclaré qu'ils ne donneraient des renseignements que si la demande était motivée, ce qui constitue une violation patente de la loi.

De plus, 23 % seulement des citoyens interrogés connaissaient l'existence de bureaux d'information ou la marche à suivre pour obtenir des renseignements.

Il a été très difficile de convaincre les citoyens que la loi avait été faite pour eux et non pour le bénéfice exclusif des journalistes. Mais même ces derniers rencontrent des difficultés quand ils tentent d'obtenir des informations en application de la loi. Il leur faut présenter une demande et attendre 15 jours pour avoir une réponse, qui sera peut-être inadéquate ou ne se matérialisera pas. Au lieu de les servir, la loi risque donc de les enfermer dans le labyrinthe absurde des tracasseries bureaucratiques.

L'accès à l'information est essentiellement affaire de transparence. Mais quand les médias eux-mêmes manquent de transparence, comment peuvent-ils exiger des autres qu'ils soient irréprochables sur ce plan ? C'est un problème en Albanie et dans la plupart des pays en transition, où l'origine des capitaux demeure opaque. Nul ne sait qui possède quoi et d'où provient l'argent des médias. C'est ainsi qu'au lieu de contribuer à résoudre le problème, les médias en font parfois partie intégrante.

Des pressions croissantes sont exercées, notamment par les organisations non gouvernementales, pour que la loi sur la liberté de l'information soit mieux appliquée. Certaines émissions d'investigation à la télévision utilisent la loi. Et même le Programme de lutte contre la corruption établi par le gouvernement considère l'application de la loi comme l'un des principaux piliers de la transparence et de l'efficacité de la fonction publique.

En septembre 2003, cinq organismes de presse ont engagé des poursuites contre le Premier Ministre, Fatos Nano, devant le tribunal constitutionnel, au motif que l'ordonnance qu'il avait prise interdisant aux fonctionnaires de haut rang de commenter leurs fonctions auprès des médias violait la loi sur les droits fondamentaux et les libertés premières. Deux mois plus tard, le Premier Ministre annulait l'ordonnance en question, cinq jours seulement avant l'ouverture du procès.

En janvier 2005, le tribunal d'instance de Tirana a dit que le Ministère de l'éducation avait violé la loi sur l'accès à l'information en ne fournissant pas les renseignements demandés dans les délais et lui a ordonné de le faire. Pour la première fois, un tribunal rendait une décision en faveur de la partie demandant des renseignements à une institution publique : c'est donc une victoire importante dans la lutte pour la transparence.

# Chapitre 14

## *La Mongolie garde ses secrets*

*Hashhuu Naranjargal*

*Président de Globe  
International,  
organisation non  
gouvernementale  
engagée dans la lutte  
pour la démocratie  
en Mongolie*

La Constitution mongole de 1992 garantit le droit des citoyens à exprimer librement leurs opinions, à publier librement, et à chercher et à recevoir des informations non confidentielles ni protégées par l'État et ses institutions en vertu de la loi.

Néanmoins, la culture du secret demeure profondément ancrée dans la bureaucratie mongole. Le code de conduite des agents de l'État stipule qu'ils ne peuvent fournir de renseignements sans l'autorisation des autorités gouvernementales. Une loi sur le secret d'État, dont la dernière modification remonte à 2004, impose des restrictions importantes à l'accès aux archives gouvernementales et permet de classer secret n'importe quel document ou presque et de le soustraire à la vue du public pour une durée indéfinie.

Des lois sévères sur la confidentialité permettent à des organisations et à des particuliers de garder des informations secrètes. D'autres lois autorisent les fonctionnaires, y compris les juges, les policiers, les procureurs, les membres de la commission nationale des droits de l'homme et les ministres à tenir les médias à l'écart et à exercer un contrôle sur eux. Seuls des vérificateurs nommés par l'État sont habilités à avoir accès à l'information, mais ils sont eux aussi tenus de garder secret tout ce dont ils ont connaissance.

Selon une étude faite par Globe International, la grande majorité des citoyens ayant cherché à obtenir des renseignements auprès d'organismes officiels se sont heurtés à un refus. On leur répond parfois que « les documents officiels ne sont pas destinés aux citoyens ordinaires ».

Avec plus de 300 médias, la Mongolie a une presse indépendante employant plus de 2.500 journalistes dans un pays qui compte seulement 2,4 millions d'habitants.

Le Parlement a adopté une loi sur la liberté des médias en 1998 et une loi sur les chaînes publiques de radio et de télévision devait entrer en vigueur en juillet 2005.

Bien que la loi sur la liberté des médias interdise la censure, 200 journalistes interrogés par Globe International en 2004 ont déclaré qu'elle existait toujours. C'est ainsi que la loi stricte contre la diffamation, adoptée en 2002, est utilisée comme une forme de censure et que le Mongol Times, hebdomadaire publiant des articles à sensation sur la corruption, a été interdit récemment.

Le gouvernement multiplie les promesses de transparence et d'ouverture. Dans son plan d'action pour 2004-2008, par exemple, il s'est engagé à « donner aux citoyens un droit d'accès à toute information ». Les programmes de lutte contre la corruption et de défense des droits de l'homme contiennent des propositions de textes de loi sur la liberté d'information.

Il faut lancer d'urgence un programme global de réformes pour mettre les lois mongoles restreignant la liberté d'expression et d'information en conformité avec les normes internationales.

Globe International a lancé une campagne sur le droit de savoir et mené à bien toute une série d'activités visant à sensibiliser le public sur cette question, qui ont incité le Ministère de la justice et des affaires intérieures à constituer un groupe de travail chargé de réfléchir à un projet de loi sur la liberté d'information élaboré par Globe International avec l'aide d'Article 19, une organisation ayant son siège à Londres qui fait campagne à l'échelle mondiale pour la liberté d'expression.

# Chapitre 15

## *La transparence au Mexique*

**Ernesto Villanueva**

*Président  
de Liberté de  
l'information-Mexique  
(LIMAC)*

La loi fédérale mexicaine sur la transparence et l'accès à l'information publique est promue par un organe de régulation indépendant chargé de la faire appliquer, ce qui a empêché qu'elle n'en reste au stade des bonnes intentions.

Le rôle des instances de régulation, tant à l'échelon fédéral qu'à l'échelon régional dans les États qui ont aussi mis en place ce type de législation, est non seulement de veiller au respect de la loi, mais aussi de la faire connaître et d'instaurer une culture de la transparence.

Toute personne a le droit de demander des informations, même de manière anonyme, et la grande majorité des gens utilisent à cet effet l'Internet.

En un an les institutions mexicaines ont reçu 150.000 demandes de renseignements, dont 96 % leur étaient adressées par l'Internet et 4 % seulement par courrier.

Ces demandes émanent principalement de jeunes âgés de 18 à 24 ans. Neuf personnes sur dix se déclarent satisfaites par la réponse qu'elles ont reçue.

La loi érige en principe que toute information doit être divulguée à moins que sa divulgation ne risque de causer un préjudice l'emportant sur l'intérêt général qui commande cette divulgation.

Cela soulève deux questions : Qu'est-ce, au sens strict, qu'un fichier personnel dans le cas d'un fonctionnaire ? Et quelles sont les informations à ne pas divulguer dans l'intérêt de la sécurité nationale ?

Je ne pense pas qu'un mécanisme unique soit possible. Il est préférable que ces questions soient examinées au cas par cas. Il conviendrait aussi de tenir compte du principe de proportionnalité. En d'autres termes, l'intérêt public est-il prépondérant et devrait-il de ce fait avoir priorité sur le droit d'un fonctionnaire à la vie privée, ou même sur un secret lié à la sécurité nationale au-delà des strictes exceptions nécessaires dans une société démocratique ?

La loi ne peut par elle-même remédier à l'absence d'une culture de la transparence. L'important est de parvenir à un équilibre raisonnable entre l'objectif visé au travers de la loi et le respect de celle-ci.

Dans de nombreux pays d'Amérique latine, les médias de grande diffusion n'ont pas joué leur rôle essentiel et nécessaire en faisant en sorte que la question de l'accès à l'information figure au nombre des grandes priorités des pouvoirs publics, même si certains journaux ont consacré beaucoup d'articles à cette question et ont organisé des séminaires de sensibilisation animés par leurs rédacteurs. Les avantages que le droit d'accès à l'information publique peut présenter pour les journalistes et les moyens d'information sont relativement méconnus.

En outre, la plupart des universités et établissements d'enseignement supérieur ne sont pas encore montés en première ligne sur cette question. Ils n'ont pas élaboré le cadre systématique et scientifique qui conforterait les arguments de la société civile et l'appuierait dans ses efforts pour obtenir l'accès à l'information détenue par les institutions et les organismes officiels.

## *La lutte pour la liberté d'expression*

*D'après les informations figurant sur le site Internet de l'IFEX : [www.infex.org](http://www.infex.org).*

*Alors que de graves atteintes au droit à la liberté d'expression continuent d'être commises partout dans le monde, l'Échange international de la liberté d'expression (IFEX) se dresse comme une force d'opposition puissante et de plus en plus active.*

*L'IFEX comprend 64 organisations dont les membres refusent de rester indifférents quand celles et ceux qui ont le courage de revendiquer leur droit fondamental de s'exprimer librement sont censurés, brutalisés ou assassinés.*

*Le centre névralgique d'IFEX est la Clearing House, son secrétariat, situé à Toronto (Canada), qui aide à coordonner le travail des organisations membres d'IFEX de façon à limiter les chevauchements d'activités et à rendre plus efficaces les efforts qu'elles déploient pour atteindre leurs objectifs communs.*

*Par le biais d'un réseau d'alerte, les organisations membres signalent les violations de la liberté d'expression dans leur région géographique ou leur secteur d'activité au secrétariat qui transmet l'information aux autres membres et aux organisations intéressées.*

*Le réseau offre un moyen de réagir rapidement, à l'échelle mondiale et de manière coordonnée, en cas d'atteintes à la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Les bulletins d'alerte permettent de braquer les projecteurs sur les responsables des violations des droits de l'homme, ce qui peut singulièrement changer le cours des choses car ceux-ci agissent souvent dans l'ombre.*

*Un des secteurs clé de l'organisme centralisateur est le Programme d'extension, qui vise à soutenir et renforcer les organisations de défense de la liberté d'expression nouvellement créées dans les pays en développement, en Europe orientale ou sur le territoire de l'ex-Union soviétique.*

*Les risques et les obstacles auxquels sont confrontées les personnes qui s'efforcent de mettre sur pied des groupes militant pour la libre expression dans les pays où les violations des droits de l'homme et la censure sont monnaie courante sont parfois considérables. L'IFEX fournit à ces groupes des informations vitales, des ressources financières et techniques et des avis d'experts, et leur offre la reconnaissance et l'appui de la communauté internationale.*

# Cinquième partie

## L'éthique et la formation des journalistes

Hervé Bourges, président de l'École supérieure de journalisme de Lille, l'une des écoles de journalisme les plus réputées en France, se dit d'avis que la formation des journalistes devient aujourd'hui un enjeu mondial, étant donné que les médias ont une très grande influence sur la conscience collective de l'humanité. Les effets du mauvais journalisme sur les sociétés modernes mettent gravement en péril la bonne gouvernance et les droits de l'homme, estime-t-il, et le bon journalisme est indispensable pour garantir la transparence civique et empêcher les abus de pouvoir.

# Chapitre 16

## *La formation des journalistes à l'ère de la société mondiale de l'information*

**Hervé Bourges**

*Président de l'Union  
internationale de la presse  
francophone*

Les médias ont dans les sociétés modernes une responsabilité particulière, qui répond à deux évolutions fondamentales : la fluidité de l'information et le besoin de transparence exprimé par les citoyens.

Dans les « sociétés de l'information » d'aujourd'hui, les habitudes sociales et culturelles sont pour une bonne part une construction collective des médias.

La transparence peut être inconfortable pour les pouvoirs publics, mais nos sociétés peuvent d'autant moins y renoncer que la légitimité de leurs structures politiques et sociales en dépend.

La bonne gouvernance est ainsi intrinsèquement liée à la communication des gouvernants, à la transparence des modes de décision politiques, à l'évidence de la séparation des pouvoirs et au bon contrôle que chacun peut exercer sur les autres, sous les yeux du « quatrième pouvoir », celui des médias, c'est-à-dire sous les yeux de tous.

La revendication de la liberté de la presse et la nécessité de la protection comme de l'indépendance des journalistes ne sont pas des revendications corporatistes ou catégorielles, mais des exigences démocratiques, universelles, dont tout citoyen doit aujourd'hui pouvoir bénéficier.

Les médias jouent un rôle très important en animant le débat politique et en facilitant la participation des citoyens à la prise des décisions. Ils sont les instruments de la construction de l'opinion publique, donc de la prise de conscience collective des enjeux politiques et sociaux au niveau international.

Ces enjeux doivent être expliqués au public en tenant compte de toutes leurs causes et conséquences. Là où l'information était locale, au mieux nationale, elle est devenue internationale ; par essence, elle dépasse les frontières et ses enjeux sont également continentaux, voire mondiaux.

Comprendre, expliquer, cela réclame du recul, de l'attention, de la réflexion, mais nous sommes plongés dans un flux constant d'informations, où les images se succèdent, rendant tout délai impossible. La multiplicité des sources rend l'analyse plus difficile, et pourtant le temps laissé à l'analyse est de plus en plus court. Tout le problème est de maintenir intacts les principes de déontologie et de responsabilité d'une profession confrontée aux contraintes de l'abondance et de la rapidité.

Beaucoup va dépendre de la qualité des hommes et des femmes concernés, et cette qualité dépend avant tout de leur formation. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique qui risque de rester dans une situation de dépendance médiatique vis-à-vis des pays développés, à moins que nous ne réussissions à donner un second souffle au développement de la formation des journalistes africains. Cela vaut également pour les pays d'Amérique du Nord et pour l'Europe, où l'enseignement du journalisme traverse une période difficile, confronté à de nouveaux enjeux, de nouvelles techniques, de nouvelles attentes.

Le développement de la société de l'information doit être l'occasion pour les professionnels d'imposer un certain nombre de principes qui puissent apparaître comme les références partagées de tous les journalistes de la planète. Nous avons reçu en héritage une pratique, des méthodes de travail ; à nous de les faire prévaloir dans les médias mondiaux, car ce sont les médias qui, pour une bonne part, détermineront la conscience collective de l'humanité.

## CHAPITRE 16 La formation des journalistes à l'ère de la société mondiale de l'information

Les critères de la qualité du travail journalistique sont universels : rigueur dans l'établissement des faits, croisement des sources, souci de la qualité de l'expression qui permet de rendre compte de l'actualité sans approximation ni parti pris mensonger.

Dans le même temps, nous devons aider les nouvelles générations de journalistes à résister à une mondialisation aveugle qui gommerait les différences et ferait taire les identités multiples de chaque pays au profit d'un flux d'informations communes.

Les nouvelles technologies sont susceptibles de multiples usages. Les réseaux de distribution numérique qui se déploient progressivement sur l'Afrique peuvent permettre à chaque pays de faire entendre sa voix dans le monde, sa vision, sa singularité, et de promouvoir ses œuvres et ses artistes originaux. Mais ils peuvent aussi conduire à la diffusion d'informations et de musiques qui sont celles d'une culture occidentale homogénéisée sans attaches locales. La diversité culturelle n'est pas un gadget intellectuel. C'est une nécessité absolue.

Le bon journalisme, et le journalisme d'investigation en particulier, est indispensable à la transparence civique et l'un des principaux remparts démocratiques contre les abus de pouvoir. Il est donc indispensable que la sécurité et la liberté de travail des journalistes soient reconnues et garanties. L'Union internationale de la presse francophone lutte depuis des années pour que les pays francophones suppriment les peines d'emprisonnement pour les délits de presse. Nous sommes loin du compte et j'invite instamment l'UNESCO à reprendre cette revendication pour l'ensemble du monde.

Les journalistes devraient être conscients de leur rôle et suffisamment bien formés pour être capables de pratiquer librement leur métier en respec-

tant l'impartialité dans l'information et sans céder à l'injure, à l'incitation à la violence, au tribalisme ou à la xénophobie. La formation des journalistes est un enjeu social mondial pour lequel l'UNESCO pourrait, en bonne logique, mobiliser la communauté internationale.

Rien n'est plus essentiel que d'assurer la qualité des hommes et des femmes qui conçoivent et utilisent les outils de représentation collective que sont aujourd'hui les médias. Leur rôle central dans l'animation et l'organisation de la société de l'information ne peut plus être négligé.

Les effets déplorables des mauvaises pratiques journalistiques sont évidents : manipulation idéologique, raciste, communautariste, négationniste ou consolidation de préjugés et d'idées reçues. Trop de pays ont éprouvé les effets tragiques de telles dérives médiatiques, à commencer par l'impact odieux des médias de la haine.

L'enjeu est suffisamment important pour qu'une mobilisation internationale ait lieu aujourd'hui, sous l'égide de l'UNESCO, pour améliorer la formation au journalisme et soutenir les écoles, universités et instituts de formation professionnelle qui y contribuent. Nous devons accepter un effort collectif pour que les valeurs et les principes fondamentaux du journalisme soient partagés par tous ceux qui exercent cette mission.

En nous réunissant à Dakar, l'UNESCO a choisi de nous rassembler au cœur de l'Afrique, telle qu'elle vit et se développe. Au-delà des grandes déclarations de principes, oubliées sitôt après avoir été prononcées, l'UNESCO doit soutenir par des actions concrètes le développement de la communication en Afrique, un continent qui sait le prix de l'information et son importance stratégique dans la société mondialisée où nous entrons.

# Chapitre 17

## *Relèvement des niveaux professionnels en Afrique*

*Ibrahim  
Famakan Coulibaly  
Président de l'Union des  
journalistes de l'Afrique de  
l'Ouest n*

Les cours de formation permanente et spécialisée sont très demandés en Afrique. La plupart des journalistes professionnels du continent sont conscients que formation et perfectionnement sont nécessaires pour améliorer le niveau professionnel et développer l'éthique de la profession. Nous devons former des hommes et des femmes qui seront indépendants et sauront résister à la tentation d'accepter des « primes » pour faire du journalisme alimentaire. Bien des entorses à la déontologie dans la profession sont dues à un manque de formation suffisante.

Mais nous devons aussi avoir présent à l'esprit que la pauvreté est à l'origine de bien de nos maux. Les journalistes africains travaillent sans contrat. Ils n'ont pas de véritable grille salariale ni de sécurité sociale. Cette insécurité les met à la merci de la manipulation, des intérêts commerciaux et de la corruption.

D'autre part, les instances de régulation - à quelques exceptions près, comme la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication au Bénin - sont sous l'emprise de l'État et ne parviennent pas à remplir leur mission.

Aussi longtemps que ces instances de régulation ne pourront pas jouer leur rôle dans l'ancrage de la démocratie, de la liberté de la presse et de la bonne gouvernance, les journalistes devront prendre eux-mêmes en charge l'avenir de leur profession.

On peut par exemple créer des organismes de surveillance ou des observatoires pour s'assurer que les médias protègent le droit des citoyens à une information libre, complète, honnête et exacte.

De tels organismes veillent au respect de la déontologie et des normes professionnelles, ainsi qu'à la sécurité des journalistes et à la liberté d'enquêter sur les faits de la vie publique.

L'Observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie (OLPED) de la Côte d'Ivoire est dans l'Afrique de l'Ouest un bon exemple de la façon dont cette action peut être menée. Malgré la guerre qui sévit dans ce pays, il s'efforce de jouer pleinement son rôle d'autoréglementation.

Cependant le manque de formation est au cœur des problèmes que connaissent les médias en Afrique et c'est en répondant à ce besoin et en apportant un soutien aux associations de journalistes que l'UNESCO et d'autres organisations internationales peuvent nous aider à sortir de l'insécurité.

# Appendices

Déclaration de Dakar 3 mai 2005

Les articles qui peuvent conduire en prison

Garder le sens commun dans un climat  
de terreur et de mensonges

# Déclaration de Dakar

## 3 mai 2005

### *Médias et bonne gouvernance*

Nous, les participants à la conférence organisée sous l'égide de l'UNESCO à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 1er au 3 mai 2005 :

Rappelant l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme aux termes duquel : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit »,

Rappelant les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par les Nations Unies, qui préconisent une approche du développement fondée sur les droits de l'homme et dans laquelle la participation et la transparence en matière de prise de décisions, l'autonomisation et la responsabilité jouent un rôle de premier plan,

Réaffirmant la Déclaration de Windhoek du 3 mai 1991, qui a défini les principes garantissant l'existence de médias indépendants et pluralistes et qui a été approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1991,

Réaffirmant les Déclarations d'Alma Ata, de Santiago, de Sanaa, de Sofia ainsi que la Plate-forme d'action de Toronto et la Charte africaine sur la radio-télédiffusion qui ont donné aux principes énoncés dans la Déclaration de Windhoek des prolongements concrets,

Notant que la participation accrue des citoyens aux processus démocratiques, l'état de droit, la lutte contre la corruption, le respect de la séparation des pouvoirs et l'indépendance du système judiciaire, la transparence, la responsabilité, l'accès à l'information, la réduction de la pauvreté et le respect des droits de l'homme sont des éléments clés de la bonne gouvernance,

Mettant l'accent sur le fait que des médias indépendants et pluralistes sont indispensables pour garantir la transparence, la responsabilité et la participation, qui sont des aspects fondamentaux de la bonne gouvernance et du développement fondé sur les droits de l'homme,

Soulignant que le droit d'accéder librement à l'information détenue par les organismes publics est une dimension essentielle de la bonne gouvernance,

Insistant sur le fait que le respect des principes de bonne gouvernance revêt une importance cruciale pour réduire la pauvreté au niveau mondial,

Rendant hommage aux journalistes et aux autres professionnels des médias qui, pour sauvegarder la démocratie, risquent la mort, la prison ou d'autres formes de harcèlement,

Prions le Directeur général de l'UNESCO de transmettre la présente Déclaration à la Conférence générale pour approbation et

## APPENDICE Déclaration de Dakar, 3 mai 2005

### *Demandons aux États membres :*

De veiller à ce que les institutions étatiques fonctionnent dans le respect des principes de transparence, de responsabilité et d'accès du public à l'information ;

De respecter la fonction des médias, qui sont un facteur essentiel de bonne gouvernance et ont un rôle déterminant à jouer pour ce qui est de rendre les processus décisionnels plus transparents et plus responsables et de communiquer les principes de bonne gouvernance aux citoyens ;

De créer un environnement propice à l'essor du secteur des médias sur la base de l'indépendance, de la viabilité, du pluralisme et du professionnalisme ;

De transformer les organes d'information étatiques et gouvernementaux en médias de service public et de garantir leur indépendance rédactionnelle et financière ;

De garantir l'indépendance des organes de régulation du secteur audiovisuel ainsi que leur rôle dans la promotion de la diversité médiatique, y compris à travers les médias communautaires ;

De prévoir des garanties juridiques détaillées pour le droit d'accès à l'information, en consacrant le droit d'accès à l'information détenue par tous les organismes publics et en obligeant ceux-ci à publier les informations relevant des catégories de données essentielles et à mettre en place des systèmes d'archives efficaces, et de prendre les dispositions voulues pour que ces garanties s'appliquent concrètement ;

De faire largement connaître au public la législation et les politiques concernant l'accès à l'information détenue par les pouvoirs publics ;

De se conformer au principe qui veut que les travaux des organes législatifs soient ouverts au public ;

De favoriser une large participation du public aux processus de gouvernance, notamment grâce à des moyens tels que les TIC et l'administration en ligne ;

D'aider les médias à assurer une couverture professionnelle des élections en donnant en temps voulu aux journalistes des informations complètes et en garantissant aux partis politiques un accès équitable aux médias pendant toute la durée du processus électoral ;

De dépénaliser la diffamation et d'abroger les lois qui accordent des protections spéciales aux représentants et aux institutions de l'État ;

De prendre des mesures pour mettre un terme

aux meurtres, agressions, harcèlements, arrestations et emprisonnements dont sont victimes les journalistes, notamment ceux qui enquêtent sur la corruption, et de n'épargner aucun effort pour que les auteurs de tels actes soient traduits en justice ;

De garantir le droit pour les journalistes de protéger leurs sources confidentielles d'information ;

De prendre, collectivement et à titre individuel, des mesures efficaces pour demander des comptes aux gouvernements qui répriment activement les médias ;

### *Demandons aux médias et associations professionnelles :*

De s'engager à accomplir un travail objectif et professionnel et à mettre en place des mécanismes pour promouvoir un journalisme professionnel ;

De s'engager à sensibiliser davantage le public aux affaires de corruption, de violation des droits de l'homme et d'autres abus de pouvoir, et d'enquêter sur ces affaires et d'en rendre compte de façon objective et professionnelle ;

De soutenir les organismes indépendants qui surveillent les menaces contre la liberté de la presse et les violations commises en la matière ;

De s'impliquer dans les programmes de formation en cours à l'intention des journalistes en vue de renforcer les normes professionnelles et déontologiques ;

D'assurer la transparence en matière de propriété, de promouvoir la viabilité économique des médias et de favoriser l'indépendance des journalistes en améliorant leurs conditions de travail et en les rémunérant correctement ;

De faire un travail d'information plus systématique pour favoriser la gouvernance participative en expliquant les processus de formulation des politiques gouvernementales et publiques ainsi qu'en surveillant les résultats de l'action des pouvoirs publics ;

D'insister sur la sécurité des journalistes, notamment la formation en matière de sécurité, et de fournir une assurance contre les risques ;

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

### *Demandons à l'UNESCO :*

De sensibiliser les gouvernements, les législateurs et les pouvoirs publics à l'importance de la liberté d'expression, notamment la liberté d'accès à l'information et la liberté de produire et de partager l'information ;

D'encourager l'adoption d'une législation nationale sur l'accès à l'information et d'élaborer des principes internationaux sur l'accès à l'information ;

De se doter elle-même d'une politique prévoyant l'accès à l'information qu'elle détient ;

De promouvoir le rôle des médias comme instance de dialogue dans un cadre de gouvernance démocratique, en encourageant le travail de reportage indépendant et analytique ;

De communiquer la présente Déclaration à d'autres organisations internationales et régionales pour qu'elles l'examinent ;

D'utiliser la présente Déclaration comme document de référence pour les activités de l'Organisation dans ce domaine.

# Les articles qui peuvent conduire en prison

Remarks by

Larry Kilman,

Directeur des communications de l'Association mondiale des journaux, recevant le prix mondial UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse au nom du journaliste chinois

Cheng Yizhong

Le succès du Nanfang Dushi Bao, ou Southern Metropolis Daily, est la preuve que la Chine est en train de changer. Ses articles critiques sur des problèmes sociaux comme la criminalité et la corruption sont un exemple de ce que les journaux font de mieux, et n'auraient pas été possibles il y a encore peu de temps.

Mais le fait que la Chine n'autorise pas le journal et son personnel à poursuivre leur travail est la preuve que les choses n'ont pas changé assez et qu'elles ne changent pas assez vite.

Révéler une épidémie de SRAS, enquêter sur la mort suspecte d'un étudiant en garde à vue, dénoncer un restaurant qui faisait son huile de cuisson à partir de déchets alimentaires, personne ne niera que ces informations sont dans l'intérêt général. L'article sur la mort de l'étudiant, par exemple, a contribué à dévoiler l'existence d'un réseau national de travail forcé et poussé les autorités de Beijing à fermer des camps de détention et à abolir une loi donnant à la police des pouvoirs étendus pour emprisonner des gens.

Les articles corrosifs du journal sur le syndrome respiratoire aigu sévère sont tout aussi exemplaires. Le public a pu ainsi être informé en temps utile alors que les autorités sanitaires taisaient les faits, ce qui prouve que la liberté de la presse, c'est bon pour la santé.

De tels articles valent à leurs auteurs de prestigieux prix du journalisme. En Chine, ils peuvent aussi les conduire en prison.

Dans le cadre d'une campagne visant à punir le journal pour avoir embarrassé les autorités avec ces courageux articles, son rédacteur en chef Cheng Yizhong, privé depuis de ses fonctions et aujourd'hui récompensé ici, a été arrêté et détenu pendant cinq mois sans inculpation. Deux de ses collègues ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement à la suite d'accusations de corruption forgées de toutes pièces.

Au plus fort de cette campagne de harcèlement, M. Cheng a refusé de modérer le ton de ses articles. Selon certains de ses collègues cités par la suite par un journal occidental, il leur avait dit : « Quoi qu'il arrive, nous ne devons pas renoncer à nos idéaux ». Au nombre de ces idéaux figurait la conviction que son journal travaillait pour le bien public, soutenait les faibles et surveillait les forts.

Mais les journaux en Chine doivent fidélité au Parti communiste et non à leurs lecteurs, et le contrôle éditorial est entre les mains des bureaucrates. Le Parti nomme les rédacteurs en chef de chaque journal et publie des directives interdisant les reportages sur certains sujets. Les journalistes sont censés s'auto-censurer et ceux qui ne le font pas sont licenciés et rétrogradés ou pire. Il peut être mis fin arbitrairement aux activités de telle ou telle publication.

Le résultat est que les journaux évitent la controverse et ont la réputation d'être mortellement ennuyeux. Dans ces conditions, ce que le Southern Metropolis Daily a accompli est tout à fait remarquable.

M. Cheng a fait du Daily l'un des journaux les plus populaires de Chine. Il l'a modernisé en prenant modèle sur des journaux du monde entier : son journal a été le premier en Chine à comporter une rubrique consommateurs quotidienne, par exemple. Le journal, qui a son siège à Guangzhou, une ville

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

de 7 millions d'habitants située non loin de Hong Kong, a vu son tirage passer de 80.000 exemplaires en 1997 à 1,4 million en 2003. Ses recettes ont presque atteint les 20 millions de dollars par an.

D'autres journaux ont suivi son exemple en optant pour un mélange vivant de reportages, de rubriques divertissantes et d'informations intéressantes pour les consommateurs - jusqu'aux arrestations, qui agiront certainement comme un frein sur ce plan.

Le secteur de la presse, comme beaucoup de choses en Chine, est en train de changer. Nombre de journaux ne sont plus subventionnés par le Parti communiste et font leurs premiers pas dans l'économie de marché. Ils savent que leur survie ou leur disparition dépendra de leur capacité de moderniser leur gestion, d'attirer des lecteurs et des annonceurs publicitaires et de faire des bénéfices.

L'Association mondiale des journaux a longtemps été interdite en Chine en raison de ses activités en faveur de la liberté de la presse. Elle a aujourd'hui engagé un dialogue avec des directeurs de journaux chinois et les autorités qui veulent savoir comment des journaux peuvent réussir en tant qu'entreprises commerciales.

Nous n'hésitons jamais à souligner que l'indépendance rédactionnelle est un élément essentiel de toute stratégie de réussite. La possibilité qui nous est donnée de partager notre expérience et nos connaissances et le fait que les Chinois se montrent disposés à échanger directement et que certains journaux soient prêts à faire reculer les limites nous autorisent à envisager l'avenir avec un opti-

misme prudent. Mais nous pourrions fort bien nous tromper. Il va sans dire que les pressions dont le Southern Metropolis Daily a été l'objet, l'emprisonnement de journalistes et de dissidents s'exprimant sur l'Internet ainsi que la répression qui s'exerce à l'égard d'autres médias, en particulier l'Internet, sont cause d'inquiétude.

Voilà pourquoi ce prix est si important. Il encourage celles et ceux qui attachent de l'importance à l'indépendance de la presse - et ils sont légion en Chine - à se battre pour que les médias jouissent de plus de liberté. De nombreux journalistes qui luttent courageusement pour la liberté se sentent bien souvent isolés, et ce prix est pour eux le signe que la communauté internationale ne les oublie pas.

Ce prix est important aussi parce qu'il est attribué par l'UNESCO, dont la Chine est un État membre. Il est impossible de l'ignorer. En acceptant ce prix au nom de Cheng Yizhong, l'Association mondiale des journaux tient à rendre hommage à l'UNESCO, à son Secrétariat et au jury pour avoir fait ce choix dont ils savaient qu'il mécontenterait et embarrasserait l'un des membres de l'Organisation. Cela aussi est un geste courageux.

J'ai dit en commençant mon exposé que la Chine était en train de changer, mais pas assez ni assez vite. Nous espérons que l'attribution du prix mondial UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse à Cheng Yizhong accélérera le processus et qu'il en résultera une liberté encore plus grande pour les médias, car celle-ci offre des avantages d'une incontestable évidence.

# Garder le sens commun dans un climat de terreur et de mensonges

*Discours de réception de*

*Cheng Yizhong,*

*lauréat du prix mondial  
UNESCO/Guillermo Cano  
pour la liberté de la presse*

*28 avril 2005  
Guangzhou  
(Chine)*

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui m'a fait l'honneur de m'attribuer le prix mondial UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse pour l'année 2005.

Je remercie le Conseil exécutif de l'UNESCO et le jury international. En ces temps où « le vent et la pluie font rage sous un ciel lourd, tandis que mille chevaux restent cois », ce noble geste est comme un don de charbon par temps de neige et revêt une importance cruciale pour les progrès de la civilisation politique et l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Chine.

Je regrette de n'avoir pu venir au Sénégal et vous prie de bien vouloir m'excuser pour cette absence. Je sais gré au Conseil exécutif d'avoir accepté que je confie à l'Association mondiale des journaux le soin de recevoir le prix en mon nom et de prononcer mon discours de réception.

Je saisis l'occasion pour remercier l'Association mondiale des journaux, Reporters sans frontières, le Comité pour la sauvegarde des journalistes ainsi que l'association professionnelle chinoise, dont la colère est restée muette.

Je remercie Asian Newsweek et Phoenix TV, le Washington Post, le New York Times, Voice of America, la British Broadcasting Corporation, United Press et l'Agence France-Presse. Je remercie aussi M. Qiu Liben, M. Yang Jinlin, M. He Liangliang, Mme Ann Cooper,

M. Kavi Chongkittavorn, Mme Sophie Beach et M. Brussels.

Mes remerciements vont tout spécialement à Mme Hu Shuli, une femme charmante et honnête, et à son magazine « Finance et économie ». Seule publication de la Chine continentale à avoir couvert l'affaire du Southern Metropolis Daily en toute indépendance et objectivité, « Finance et économie » représente un miracle dans la presse de la Chine contemporaine.

Je tiens à remercier les anciens membres du Parti communiste chinois dont les noms suivent, qui sont intervenus courageusement et pour qui j'ai une grande estime et un grand respect :

M. Ren Zhongyi, M. Wu Nansheng, M. Lin Ruo, M. Hu Jiwei, M. Du Daozheng et M. Liu Tao.

Je tiens aussi à remercier les personnalités suivantes des milieux juridiques, intellectuels, médiatiques et culturels chinois : M. Xu Zhiyong, M. Jiang Ping, M. Mao Yushi, M. Liu Xiaobo, M. He Weifang, M. Chen Xingliang, M. Gu Zexu, M. Xiao Han, M. Hu Xingdou, M. Ji Weidong, M. Wang Jianmin, M. Zhang Xingshui, M. Zhang Sizhi, M. Yang Zhizhu, M. Fu Guoyong, M. Wang Xiaoshan, M. Chen Feng, M. Wang Keqin, M. Zan Aizong, M. Hu Xiaotong, M. Shen Haobo, Mme Yin Lichuan, M. Li Jian, M. Zhao Yan, M. Zhan Jiang, M. Fan Chongyi, M. Xu Lanting, M. Chu Huaizhi, M. Liang Genlin, M. Qu Xinjiu et M. Zhan Hong.

Vous êtes des victimes autant que des sauveurs. Je vous prie de m'excuser pour cette longue liste de personnes que je tiens à remercier. Cette liste est en réalité beaucoup plus longue, mais je ne peux malheureusement pas citer les noms de tous ici.

Je remercie mes amis et collègues du Southern Metropolis Daily, du New Capital Newspaper (Xingjing Bao) et du Southern Sports, qui avaient envie de pleurer mais n'avaient pas de larmes.

## MÉDIAS ET BONNE GOUVERNANCE

L'année dernière, à cette époque, lorsque tout n'était que terreur et mensonges, vos cris puissants mais peu audibles ont balayé des couches et des couches de rideaux noirs et de murs.

Il me faut remercier les responsables politiques dont l'absence de scrupules et la stupidité m'ont permis de recevoir ce prix.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. Yu Huafeng et M. Li Yingmin, mes compagnons de combat et d'infortune. Vos souffrances sont une honte pour la Chine tout entière. Comme l'a dit l'ancien président Kennedy dans son discours devant le Mur de Berlin : « La liberté est indivisible et tant qu'un seul homme se trouvera en esclavage, nul ne sera libre ».

Chers MM. Yu Huafeng et Li Yingmin, je vous invite à partager ce moment avec moi. À l'intérieur ou à l'extérieur de la prison, nous souffrons car nous sommes les prisonniers permanents d'un système brutal. Je suis en dehors, dans une cage plus grande, une « métropole sans ciel ». La vie aisée que je mène maintenant se déroule en réalité dans une porcherie où il y a de bonnes choses à boire et à manger.

Enfin, un mot spécial de remerciement à mon épouse Mme Chen Junying. Tu as fait face aux catastrophes imminentes avec tant de calme, de détermination et de gentillesse. Quand mon fils de huit ans te demandait : « Où est mon père ? » ou ma mère de 80 ans : « Où est mon fils ? » tu répondais en souriant : « Il est en voyage à l'étranger dans un monde merveilleux de liberté ».

Quand notre vie quotidienne a été hantée par les écoutes et la surveillance, quand j'ai été illégalement et secrètement détenu pendant 160 jours et nuits, quand notre maison a été fouillée à deux reprises et quand nos moyens de subsistance ont été illégalement gelés par les autorités judiciaires, tu as continué d'envoyer notre fils à ses leçons de piano. Beaucoup de choses ont changé, mais les notes mélodieuses du piano s'égrènent toujours. Ma mère m'a téléphoné, alors qu'elle venait de se réveiller d'un cauchemar, pour me dire que mon fils était enchanté par le monde merveilleux de la musique.

Un monde merveilleux ! Oui, c'est de cela que nous avons besoin.

Une porcherie n'est pas un monde merveilleux, même s'il s'y trouve de bonnes choses à manger et

à boire. Un homme ne devrait pas vivre dans une situation dans laquelle les droits individuels, l'humanisme, l'humanité, la compassion sont traités avec hostilité. L'homme doit réintégrer son humanité.

Avec l'arme du sens commun nous détruirons le cauchemar tissé par la terreur et les mensonges. Soyez vigilants car des politiciens sans honte s'attaquent à ceux qui disent la vérité en prétendant la défendre et cherchent vengeance et avantages personnels sous les apparences de la bien-pensance.

Notre priorité aujourd'hui à nous travailleurs des médias en Chine, c'est de défendre le droit du public d'être informé et d'accroître la visibilité politique. C'est un devoir que nous devons assumer et c'est aussi le « pouvoir des sans-pouvoir ».

En tant que journalistes vous avez le droit de vous taire, mais pas celui de mentir. Dire la vérité est l'essence même du journalisme. Mais cela peut hélas coûter très cher.

Nous sommes depuis trop longtemps perdus dans la terreur et les mensonges. Terreur et mensonges sont omniprésents. Nous nous enfonçons de plus en plus dans le mensonge, à nous-mêmes et à autrui. Je suis convaincu que dans un avenir proche, quand nous regarderons en arrière, nous serons stupéfaits de cette période de folie et d'absurdité que nous aurons vécue. Si nous nous habituons au mal généralisé, nous deviendrons complices des persécutions que nous subissons. Comme dit le poème de Beidao : « Nous ne sommes pas innocents/Voici longtemps, nous sommes devenus complices/de l'histoire dans le miroir ».

Nous devrions avoir honte de cette situation.

Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel : que la vérité revienne dans nos vies tout comme la terre revient sous nos pieds !

Comme Vaclav Havel l'a écrit dans sa lettre ouverte au Président Husak, Secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque en 1975, « La vie ne peut être éradiquée, pas plus que le cours de l'histoire ne peut être interrompu. Un ruisseau caché coule sous la croûte épaisse de l'inertie et des pseudo-événements ; il l'entame lentement et imperceptiblement. Cela peut prendre du temps, mais un jour la croûte cède et commence à se fissurer ».

... et tel sera notre avenir.